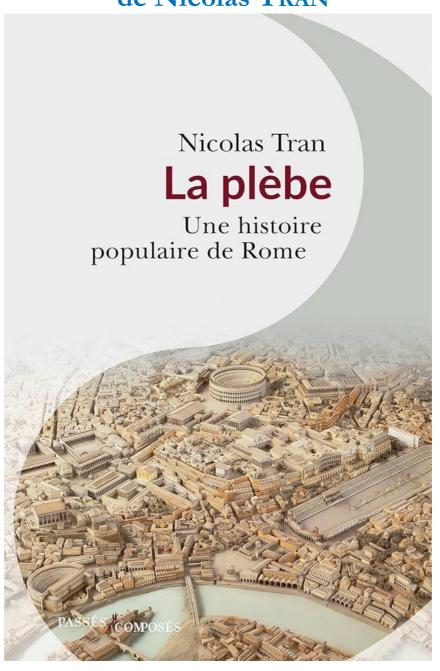
SÉMINAIRE ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE HISTORIQUE

Séance du 14 novembre 2024 autour de l'ouvrage de Nicolas TRAN



BIOGRAPHIE DE NICOLAS TRAN

Agrégé d'histoire (1998), Nicolas Tran a soutenu une thèse à Paris IV Sorbonne, sous la direction de Jean-Pierre Martin (2003) sur les membres des associations romaines, publiée en 2006 dans la Collection de l'Ecole française de Rome : Les membres des associations romaines. Le rang social des collegiati en Italie et en Gaule sous le Haut-Empire. Elu maître de conférences d'histoire romaine à l'Université Rennes II (2004-2011), il obtint ensuite un détachement à l'Ecole française de Rome (2008-2009), qui lui permit de soutenir une habilitation à l'Université de Provence (2010) sur les gérants des boutiques. Elle fut publiée en 2013, dans la Bibliothèque de l'Ecole française de Rome, sous le titre : Dominus tabernae : le statut du travail des artisans et des commerçants de l'Occident romain (le siècle av. J.-C.-IIIe siècle ap. J.-C.). Il est professeur d'histoire romaine à l'Université de Poitiers depuis 2011.

C'est donc un spécialiste du monde des métiers dans l'Occident romain, sous son angle social autant qu'économique. Il utilise prioritairement la documentation épigraphique et déploie plus généralement une grande activité de publication et de commentaire des inscriptions. Il a ainsi publié le tome VIII des *Inscriptions latines de Narbonnaise*, consacré à Valence (2013) et coordonne le programme *Epigraphica romana* de l'UMR 8210. Dans son domaine de spécialité, il a co-organisé et co-publié plusieurs dossiers sur les savoirs professionnels, les associations, les marchands ou les rapports maître/esclave. Mais il a abordé aussi des thèmes plus vastes, comme une biographie de Caligula (2021) ou un tableau du Haut-Empire romain. Il a en effet rédigé une grande partie des chapitres de Rome, cité universelle. De César à Caracalla, ouvrage publié chez Belin (2018).

Du même auteur

Les Membres des associations romaines. Le rang social des « collegiati » en Italie et en Gaule, sous le Haut-Empire, Rome, École française de Rome, 2006.

Dominus tabernae. Le statut de travail des artisans et des commerçants de l'Occident romain, f' siècle av. J.-C.-IIf siècle apr. J.-C., Rome, École française de Rome, 2013.

Inscriptions latines de Narbonnaise (I.L.N.). VIII, Valence, avec P. Faure, Paris, CNRS Éditions, 2013.

Rome, cité universelle. De César à Caracalla, 70 av. J.-C.-212 apr. J.-C., avec P. Faure et C. Virlouvet, Paris, Belin, « Mondes anciens », 2018; rééd. 2023.

Caligula, Paris, Puf, 2021.

Nicolas Tran

La plèbe

UNE HISTOIRE POPULAIRE DE ROME | er SIÈCLE AV. J.-C. — II e SIÈCLE APR. J.-C.

BUFR Sciences Sociales

PASSÉS/COMPOSÉS

Ouvrage publié avec le soutien du Centre national du livre (CNL).

ISBN: 979-1-0404-0380-7

Dépôt légal - 1re édition : 2023, septembre

© Passés composés / Humensis, 2023

170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris Cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (article L 122-5) ; il autorise également les courtes citations effectuées pour un but d'exemple ou d'illustration. En revanche, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (article L 122-4). La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au CFC (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris) l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

201	Chapitre 10. Des plébéiens intégrés à des groupes communautaires multiples
	PARTIE IV. LES SOCIABILITÉS PLÉBÉIENNES
187	Chapitre 9. Les mobilités sociales plébéiennes
161	Chapitre 8. Le travail plébéien dans la Ville
125	Chapitre 7. La diversité des conditions plébéiennes
	PARTIE III. UN MONDE SOCIAL CONTRASTÉ
107	Chapitre 6. L'adhésion politique de la plèbe : une participation civique
85	Chapitre 5. Le contrôle de la plèbe et la satisfaction de ses besoins
67	Chapitre 4. Les « émotions populaires » dans la capitale romaine
	PARTIE II. DES CITOYENS FACE AU POUVOIR
51	Chapitre 3. La plèbe de Rome, catégorie civique et groupe social
33	Chapitre 2. L'espace urbain et les conditions de vie de la plèbe
15	Chapitre 1. Une ville hors norme et ses habitants ordinaires
	PARTIE I. LA VILLE DE LA PLÈBE
	Avant-propos

La plèbe

235 257 261 275

Avant-propos

voire Hadrien (pour le lecteur cultivé). Ce livre s'inscrit en contreaspirations des habitants « ordinaires » de la capitale impériale. archéologiques sont assez bien conservés pour éclairer la vie et les par les manuscrits médiévaux, les inscriptions antiques et les vestiges Ier siècle av. J.-C. et la fin du Ire siècle apr. J.-C., les textes transmis la documentation permet de la connaître le mieux. Entre le début du simples citoyens : à la plèbe, durant les trois siècles pendant lesquels donnant les premiers rôles, non pas à la classe dirigeante, mais aux point. Il entend souligner que l'histoire de Rome peut s'écrire en Jules César laisse un peu de place aux empereurs Auguste, Néron nir de la Rome antique se résume le plus souvent à quelques figures romaine imprégna la culture nationale. Encore aujourd'hui, le souveen France. C'est donc par le biais des grands hommes que l'histoire d'extraits, le De viris constitua le socle de l'apprentissage du latin III^e République aux années 1960, et même bien au-delà sous forme en assimilant les rudiments de la grammaire latine. Des débuts de la les élèves devaient appréhender près de huit siècles d'histoire, tout biographies d'une soixantaine d'hommes illustres. A travers elles, à Auguste). L'enseignant y présentait, dans la langue de Virgile, les ad Augustum (Des hommes illustres de la ville de Rome, de Romulus élèves de sixième, intitulé De viris illustribus urbis Romae a Romulo En 1775, l'abbé Lhomond publia un manuel de latin destiné aux

Un tel projet suppose de se placer dans au moins deux traditions intellectuelles, qui ont chacune leurs propres ramifications. La plus évidente est celle des études classiques ou sciences de l'Antiquité. Ces appellations masquent les limites temporelles et géographiques des objets analysés : essentiellement les civilisations

souligné le rôle du peuple, de la plèbe ou encore de la foule dans et sous le Haut-Empire la politique romaine, lors des troubles de la fin de la République que l'aristocratie⁴. De même, des historiens de langue anglaise ont Claude Nicolet fit de la masse civique un acteur aussi déterminant Par cette heureuse formule, qui servit de titre à une œuvre majeure, savoir comment les Romains exerçaient leur « métier de citoyen », est impossible de comprendre leur organisation et leur logique sans la citoyenneté était au cœur des institutions romaines, si bien qu'il public romain, Theodor Mommsen en fut le prince incontesté³. Or creusé le sillon d'une riche tradition juridique. À travers son Droit Parallèlement, un courant majeur des sciences de l'Antiquité a tidienne à Rome à l'apogée de l'Empire, de Jérôme Carcopino2. Edmond Pottier, puis - quelques décennies plus tard - La Vie quogrecques et romaines de Charles Daremberg, Edmond Saglio et cophone, elle imprégna fortement le Dictionnaire des Antiquités Friedländer fit paraître entre 1862 et 1871¹. Dans le domaine franmœurs - pour paraphraser le titre de la Sittengeschichte que Ludwig tion dite « antiquaire » s'est attachée à élaborer une histoire des citoyens qui peuplèrent la ville de Rome. Tout d'abord, une tradiétudes classiques ont conduit les savants à s'intéresser aux simples prié. Toujours est-il que plusieurs tendances complémentaires des notions mériterait un examen critique, dans un cadre plus approcomme un fondement de l'Europe occidentale. Chacune de ces grecque et romaine, conçues comme un continuum homogène et

Le second champ scientifique que cet ouvrage souhaite investir participe de l'histoire sociale, telle qu'elle s'est renouvelée dans la seconde moitié du xxº siècle. Cette discipline s'est alors enrichie en étudiant des groupes occupant les échelons inférieurs des hiérarchies sociales. Les laissés-pour-compte ont inspiré l'écriture d'une History from Below. Auteur de The Making of the English Working Class, Edward Palmer Thompson en fut l'un des principaux promoteurs⁶. Son ambition était d'atteindre une meilleure connaissance non seulement « du bas » (des groupes sociaux inférieurs ou subalternes), mais aussi « par le bas » (en s'intéressant aux expériences individuelles qui donnèrent corps à ces

et les espaces de vie collective dans la capitale romaine. aux sources conservées, pour décrire à la fois les rapports sociaux se nourrit autant que possible des destins individuels connus grâce point de vue des simples habitants sur celui de l'élite de la cité. Il sillage, ce livre correspond à une histoire de Rome privilégiant le capables de construire leur propre inclusion. En se plaçant dans ce ne furent marginalisés, en quelque sorte minorisés, par les élites, des minorités exclues, mais la majorité de la population et furent puis par la science historique. Ils constituèrent pourtant, non pas la lumière furent bien moins des marginaux au sens strict qu'ils contre-cultures. Cependant, les hommes et les femmes mis dans donne l'impression de s'intéresser aux marges sociales et à leurs influence au long cours8. À première vue, cette People's History Histoire populaire de la France de Gérard Noiriel témoigne d'une poursuivit des objectifs semblables?. Son livre fit date et la récente groupes). Par son Histoire populaire des États-Unis, Howard Zinn

se sont penchés sur les catégories inférieures et intermédiaires des elles étaient impliquées12. Last but not least, j'ai plaisir à citer au seuil sociétés romaines, et sur des activités de toute nature dans lesquelles dans l'ensemble du monde académique, de nombreux antiquisants et les tavernes résultent de recherches universitaires menées sous et les artisans, les boutiques et les ateliers, ou encore les auberges publiés, par exemple, sur les associations de métier, les commerçants de l'économie, du social et du politique¹⁰. Des livres que nous avons de subsistances, les distributions alimentaires et leurs ayants droit, rapport au travail des gens de métier⁹. Par ses travaux sur les crises maîtres, en nous faisant découvrir l'économie romaine à travers le coup de proches collègues. Jean Andreau fut le plus influent de nos obtenus par de nombreux spécialistes. Parmi eux figurent beau-Catherine Virlouvet nous a montré la voie d'une réflexion à la croisée delà d'un cercle académique restreint, les résultats scientifiques durant les dernières décennies. Ce livre vise surtout à partager, auau contraire comme une synthèse de maintes recherches réalisées des plébéiens, n'est pas radicalement neuve. Elle se revendique leur direction¹¹. Plus largement, depuis le début des années 2000 et Avouons-le sans fard, cette histoire des Romains « ordinaires »,

La plèbe

de ce livre la thèse monumentale de Cyril Courrier sur *La Plèbe de Rome et sa culture*¹³. Une amitié scientifique de plus de quinze ans nous lie Cyril et moi ; et, pour le lecteur qui serait curieux d'en savoir plus, le présent ouvrage pourra servir de propédeutique à la somme aussi érudite que réfléchie dont il est l'auteur.

PARTIE I

La ville de la plèbe

et l'autre. Bien sûr, les aristocrates qui dominèrent la cité pendant sieurs millions d'hommes et de femmes, appartenant aux catégories sieurs échelles et sur la longue durée, s'impose donc à qui veut gigantesque qu'elle ait pu paraître, Rome était la somme de plugeants, car la plèbe et ses différentes activités s'enracinaient dans des siècles, puis les empereurs, après que celle-ci eut basculé en majuscule (l'Urbs, en latin). La plèbe et la Ville se façonnèrent l'une préindustrielle. Rome était la ville par excellence : la Ville avec une et les sénateurs romains. Leur ville fut la capitale rayonnante d'un plèbe, par opposition à l'aristocratie qui rassemblait les chevaliers vécurent à Rome, génération après génération. Ils formèrent la sociales inférieures et intermédiaires de la communauté civique, topographique et démographique de notre étude. Elle vise à définir le cadre non seulement historique, mais aussi connaître la plèbe à travers ses conditions matérielles d'existence leur donnaient vie. Une présentation liminaire de la Ville, à pluvoisinage, très majoritairement constituées d'habitants modestes, sieurs centaines de petits villages urbains. Des communautés de la ville ne se résuma jamais aux monuments érigés par ses dirimonarchie, firent de Rome la vitrine de leur puissance. Néanmoins, immense empire, l'une des mégapoles les plus peuplées de l'ère l'espace, pour donner naissance à un paysage spécifique. Aussi Du début du rer siècle av. J.-C. à la fin du Ire siècle apr. J.-C., plu-

La diversité des conditions plébéiennes

LA MISÈRE ET L'AISANCE

Des pauvretés relatives

d'au moins un million de sesterces pour appartenir à l'ordre sénamoine se rapprochait dangereusement de ce seuil. Ils furent parfois torial. Des sénateurs risquaient donc de déchoir, quand leur patrides écrivains latins. Sous l'Empire, il fallait posséder une fortune à l'esprit d'affirmer qu'un millionnaire était pauvre, à la différence que les Romains faisaient du mot pauper. Il ne nous viendrait pas caractère relatif de la pauvreté, en général, et surtout de l'usage nière expression peut paraître surprenante, mais elle découle du individus aux portes de l'élite que des « vrais » pauvres. Cette dersitués aux premiers étages des immeubles de rapport. Les écarts de n'habitaient pas des maisons, mais les appartements de standing tout de même considérables, puisque l'on y trouvait aussi bien des richesse étaient moindres à l'intérieur de la plèbe, mais ils étaient des mêmes immeubles, puisque certains sénateurs et chevaliers quartiers réservés aux fortunés ou aux pauvres. Les « beaux quarde manière d'autant plus éclatante qu'il n'existait pas vraiment de Les différents groupes sociaux vivaient ensemble ; y compris au sein tiers » sont une invention du xixe siècle et de la ville industrielle Le gouffre économique qui séparait les uns et les autres apparaissait forts contrastes, où vivaient à la fois des ultra-riches et des miséreux En matière de richesse et de pauvreté, Rome était une ville de

qualifiés de *pauperes*, même s'ils étaient beaucoup plus riches que l'écrasante majorité de la population.

Aux yeux de l'aristocratie, les plébéiens vivaient dans la pauvreté, compte tenu de leurs conditions de vie. En outre, leur *paupertas* correspondait à une forme d'incertitude du lendemain, due au fait que leur subsistance dépendait de leur travail. Les possédants, qui vivaient de leurs rentes, n'avaient pas ce genre de soucis, Cependant, au-delà des représentations de l'élite, il faut souscrire à cette conclusion de Charles R. Whittaker: « Il n'existait pas une classe unique qu'on pourrait appeler "les pauvres". » On peut ajouter que ce serait beaucoup se méprendre que d'identifier cette classe à la plèbe tout entière.

Les miséreux

pontifes, et un édifice associé à l'extrême pauvreté construit à Rome, était à la fois un lieu de mémoire de l'époque étaient assis et tendaient la main3. Ce pont de bois, le plus ancien Tout en bas de l'échelle sociale se trouvaient des sans-logis. Certains royale, entretenu méticuleusement sous le contrôle sacerdotal des regorgeait d'or et d'argent, et le pont Sublicius, où les plus démunis reuse, Sénèque oppose deux extrêmes : une maison opulente, qui Martial et de Juvénal. Dans son traité philosophique De la vie heudormaient sur ou sous les ponts, comme le suggèrent des vers de était particulièrement dure pour des dizaines de milliers d'habitants admis que la misère n'était pas généralisée, il demeure que la vie daient décrire les conditions d'existence de toute la plèbe. Une fois en particulier. Leurs thèses ont été contestées, parce qu'elles prétensur la misère à Rome, par des historiens anglophones des années 1980 manquaient de tout'. Comme nous l'avons vu, beaucoup a été écrit (les gens modestes) des egentes : les nécessiteux, les indigents, qui À y regarder de plus près, la langue latine distinguait les pauperes

Par ailleurs, la nécessité de trouver un refuge explique les analyses d'un juriste du début du m'e siècle. Ces fragments de l'œuvre

paiements qu'à la journée, devaient leur servir de solution de repli. étaient vraisemblablement rudimentaires mais qui n'exigeaient de payer d'avance son loyer annuel⁵. Des auberges, dont les services lité d'accéder aux appartements locatifs, dans une ville où il fallait prolongé. Ces inhabitores perpetui devaient être dans l'impossibides « habitants permanents », c'est-à-dire des résidents en séjour accueillaient non seulement des voyageurs de passage, mais aussi retrouver. La documentation juridique suggère que des auberges précaires, en vivant, non pas à la rue, mais sous la menace de s'y défavorisée de la population était confrontée à des conditions sur les toits de ces bâtiments privés. Une fraction un peu moins (« sous les tuiles », disait-on), des sans-domiciles s'installaient aussi portiques, si nombreux dans la Ville. Tandis que les locataires les vait de s'installer dans des espaces publics, notamment sous les saient des abris de fortune, c'est-à-dire des cabanes. Il leur arriprenaient parfois la forme de véritables temples. D'autres construienterrons les cercueils, mais dans des monuments funéraires qui qui vivaient, non pas dans des fosses semblables à celles où nous dans une tombe⁴. Il faut identifier ces justiciables à des squatteurs encourue par des individus qui, de manière frauduleuse, habitaient d'Ulpien traitent de la violation de sépultures : ils évoquent la peine plus modestes occupaient les étages les plus élevés des immeubles

Les plus démunis étaient réduits à la mendicité. Des mendiants se plaçaient souvent sur les ponts ou devant les portes de la muraille servienne : l'étroitesse du passage facilitait leurs demandes. Dans une de ses *Épigrammes*, Martial s'amuse à condamner vertement un personnage avec lequel il est censé ne rien avoir en commun : un poète médisant. Voici tout le bien qu'il lui souhaite.

Quel que soit le poète qui, n'ayant de respect ni pour les nobles dames ni pour les grands personnages, les a blessés par des vers scélérats, qu'il erre à travers la ville, chassé même des ponts et des rues en pente et que, plus méprisé que tous les mendiants enroués de la terre, il sollicite quelques bouchées d'un pain vil destiné aux chiens ; qu'un long Décembre, un hiver humide et des voûtes fermées prolongent pour lui le froid maudit ; qu'il appelle heureux et proclame fortunés, ceux que l'on transporte dans la civière d'Orcus. Puis, quand se fileront

les minutes de sa dernière heure et que son jour sera enfin venu, qu'il sente les chiens se disputer son corps et qu'il chasse les oiseaux de proie en agitant ses haillons ; qu'en dépit de ses supplications, la mort ne mette pas fin à son châtiment ; mais que, tantôt déchiré par le fouet du sévère Éaque, tantôt accablé sous le poids du rocher de Sisyphe qui ne connaît pas le repos, tantôt altéré au sein des eaux du vieillard trop bavard, il épuise toute la série des tourments imaginés par les poètes ; et lorsque la Furie l'aura forcé à dire la vérité, trahi par le remords, qu'il s'écrie : « L'auteur, c'est moi⁶! »

Orcus était une divinité des Enfers, dont Éaque, l'ancien roi d'Égine, gardait la clé. Après avoir défié les dieux, Sisyphe fut condamné à rouler éternellement un rocher en haut d'une montagne, qui redescendait à chaque fois, avant d'atteindre le sommet. Et le vieillard condamné à une soif éternelle se nommait Tantale.

La description physique que le poète donne d'un autre mendiant joue sur une référence à la philosophie cynique et à son plus fameux représentant : le Grec Diogène, qui, par anticonformisme, avait souhaité vivre et mourir dans le dénuement volontaire, « comme un chien ». Ce vieux Romain hirsute partagea cette existence, mais sans l'avoir voulue pour atteindre la sagesse.

Ce type que tu vois souvent à l'intérieur du sanctuaire de notre Pallas et au seuil, Cosmus, du Nouveau Temple, ce vieillard à bâton et musette, hérissé de cheveux blancs et puants, avec une barbe crasseuse qui lui tombe sur la poitrine, couvert d'une pelisse cireuse, compagne d'un misérable grabat, dont les aboiements soutirent de la nourriture aux passants, tu le prends, abusé par cette trompeuse apparence, pour un cynique. Ce n'est pas un cynique, Cosmus. – Quoi donc ? – Un chien⁷.

Enfin, au détour d'une autre épigramme, Martial évoque la mendicité pratiquée, non pas par un vieil homme, mais par un enfant. Énumérant les bruits d'une ville qui ne dormait jamais, ni ne laissait à ses habitants le loisir de le faire, il évoque « le Juif instruit par sa mère à mendier⁸ ».

La misère poussait même des pauvres à se vendre eux-mêmes, ce qui renvoie à des formes d'esclavage volontaire. Dans un traité dans lequel il définit le concept de bienfait, Sénèque philosophe

enfants, elle était prohibée... par une législation qui n'était pas illégitimes issues d'adultères. Quant à la vente de ses propres esclaves. L'exposition était une source majeure de l'esclavage et riches demeures, où leurs enfants pourraient être élevés comme saient leurs enfants : ils se livraient à ces abandons devant de de leur progéniture, des parents parmi les plus pauvres expovente. Par ailleurs, parce qu'ils ne pouvaient subvenir aux besoins d'y négocier avec un marchand le partage du produit de leur mesurer le sort dramatique de ces hommes libres. Pour assurer pour en nourrir d'autres avec le prix10 ». Parler d'esclaves volongrand nombre de chrétiens qui « se sont vendus comme esclaves une lettre adressée entre 95 et 98 aux chrétiens de Corinthe, toujours respectée la misère était l'une de ses causes principales, avec les naissances la survie des leurs, ils se rendaient au marché aux esclaves, afin taires à leur sujet n'est pas fondamentalement inexact, mais il faut Clément, évêque de Rome, donne en exemple la charité d'un eux un contrôle total. Les malversations d'un trésorier ou d'un que les riches ne confiaient qu'à des esclaves, pour exercer sur matériel. Les miséreux ne postulaient pas à ces emplois serviles analyses des juristes sur le caractère définitif des renoncements les juristes, pour toucher une partie du prix de leur vente. Dans libres devenaient esclaves ad pretium participandum, disaient le recours à la justice publique. Dans d'autres cas, des hommes intendant pouvaient ainsi être punies de mort, en s'épargnant trésorier par exemple, qui lui assurerait un indéniable confort servitude un poste haut placé dans la domesticité d'un riche, de en cause. Un homme libre et éduqué pouvait rechercher dans la volontaires à la liberté. L'extrême pauvreté n'était pas toujours en vente est néanmoins intrigante. Elle s'éclaire à la lumière des avoir des intérêts communs avec les individus qu'ils mettaient Selon lui, ces services ne relevaient tout de même pas d'une véril'appât du gain. L'idée que les marchands d'esclaves pouvaient table générosité, puisque ces professionnels étaient motivés par malades, le marchand d'esclaves, à ceux qui sont à vendre⁹. » ainsi : « Le marchand rend service aux villes, le médecin, aux

justifient pas une surinterprétation, ces textes pointent l'existence dans d'autres cités italiennes. d'un phénomène dont les autorités se souciaient, à Rome comme d'un cadavre laissé dans la rue et en putréfaction avancée¹¹. S'ils ne de Néron se serait cabré un jour, à cause de l'odeur nauséabonde étaient déplorables à Rome. Par exemple, d'après Suétone, le cheval centuer leur nombre par rapport aux périodes ordinaires, durant sence de cadavres abandonnés sur la voie publique ou dans les par an). Quelques extraits littéraires ont été beaucoup exploités par lesquelles la mortalité était toujours très élevée (de l'ordre de 4 % espaces funéraires. Les crises épidémiques ne faisaient qu'acla misère était l'une des causes d'un problème récurrent : la pré les historiens soucieux de démontrer que les conditions d'hygiène Avec l'inhumanité de certains maîtres à l'égard de leurs esclaves,

pour les morts qui peuplaient son sous-sol. au centre d'un vaste parc. Horace l'arpente en ayant une pensée zone où se trouvait la nécropole pour y installer une luxueuse villa, Cet ami d'Auguste, richissime protecteur des arts, réaménagea la le poète se met en scène en promenade, dans les jardins de Mécène Elles confirment le témoignage d'Horace. Dans une de ses Satires, révélé la présence de simples fosses communes creusées à la hâte lait les dépouilles de pauvres. Les fouilles de la fin du xixe siècle ont par l'archéologie qu'une partie au moins de cette nécropole accueilmerde plus loin, si tu ne veux pas qu'il t'arrive du mal! » Or on sait ture rouge une phrase que l'on peut traduire par : « Emporte ta dans l'espace délimité. Sur l'une d'elles, une main ajouta à la peinun texte identique qui interdisait le dépôt d'ordures et de cadavres, fit ériger trois bornes, sur une décision du sénat¹². Elles portaient une date comprise entre 93 et 89 av. J.-C., le préteur Lucius Sentius d'époque républicaine, située juste au-delà de la porte Esquiline. A Cette préoccupation apparaît à proximité d'une nécropole

misérable [plebs misera], à Pantolabus le bouffon, à Nomentanus le lieu! En ce lieu se trouvait une sépulture commune destinée à la plèbe les cadavres que rejetaient d'étroites cellules pour les apporter en ce Autrefois un compagnon d'esclavage plaçait dans une caisse grossière

La diversité des conditions plébéiennes

funeste d'un terrain que des ossements blanchis rendaient hideux¹³ mener sur le terre-plein ensoleillé, là où naguère on n'avait que la vue héritiers! Maintenant on peut habiter des Esquilies saines et se protrois cents en profondeur! Que le monument ne revienne pas aux prodigue. En ce lieu une borne leur donnait mille pieds en façade,

vécurent divers professionnels impliqués dans l'économie porsous quelques tuiles. Elles se trouvaient au voisinage de tombes sépulture rudimentaire. Or la société romaine faisait grand cas de plus défavorisés et la fraction supérieure de la plèbe étaient grands. tuaire. À Rome comme dans son avant-port, les écarts entre les familiales qui témoignent, au contraire, de l'aisance dans laquelle des pauvres étaient souvent ensevelies sous une demi-amphore ou archéologues ont repéré des tombes très modestes. Les dépouilles aménagé par Trajan, dans la nécropole dite de « l'Isola Sacra », les limitées à Rome même, bien plus qu'à Ostie. A proximité du port fardeau. Les données sur les nécropoles d'époque impériale sont dans l'au-delà, quand elle était négligée. Même après leur mort, les plus pauvres étaient donc voués à porter leur misère comme un la mémoire des défunts. Ils étaient censés subir des tourments Le sort destinait les plus pauvres à la fosse commune ou à une

et son aisance matérielle La fraction supérieure de la plèbe

réflexions s'appuient, en fait, sur un très petit nombre de textes. critiques, portées par Cyril Courrier en particulier¹⁵. Toutes ces aux plébéiens les plus aisés. Un article et un chapitre d'ouvrage de moins large, dont il convient de chercher les représentants dans le Ils suggèrent l'existence d'une sous-catégorie de la plèbe, plus ou Après avoir aiguillonné la recherche, ces travaux ont soulevé des Paul Veyne sur la « plèbe moyenne » ont joué un rôle d'impulsion 14. reste de la documentation disponible. La plebs media apparaît tout Dans les années 2000, les historiens ont prêté une attention accrue

d'abord dans l'œuvre de Pline l'Ancien, dans un développement portant sur les ravages causés par une maladie de peau.

Ce fléau n'avait existé ni chez nos ancêtres ni chez nos pères, et c'est au milieu du règne de l'empereur Claude que le mal se glissa pour la première fois en Italie, importé d'Asie, où il était apparu, par un certain chevalier romain de Pérouse, scribe du questeur qui s'y trouvait en charge, et qui fut à l'origine de la contagion. Le mal ne toucha ni les femmes, ni les esclaves, ni la plèbe humble ou moyenne, mais il atteignit les Grands, qui transmirent vite la maladie, surtout par le contact du baiser. Nombre de ceux qui se résignèrent à endurer l'application du traitement n'obtinrent que des cicatrices encore plus hideuses que le mal. On le soignait en effet par les caustiques, et si les chairs n'étaient brûlées jusqu'aux os, le mal répugnant récidivait¹⁶.

De tels propos ne fournissent pas une analyse très poussée de la société de la seconde moitié du r^{er} siècle. Mais ils présentent l'intérêt de distinguer la plèbe de la population servile et de l'aristocratie, tout en identifiant deux strates parmi elle.

plébéiens les plus riches. Une noblesse dite « plébéienne », formais, à partir de 367 av. J.-C., les magistratures et donc la possihumble et de l'aristocratie (plus précisément, de sa composante La plèbe dite « moyenne » se distinguait donc à la fois de la plèbe durant les siècles suivants et partagea le pouvoir avec le patriciat mée de familles comptant des consuls dans leurs rangs, s'affirma bilité de faire une carrière politique commencèrent à s'ouvrir aux une élite héréditaire qui monopolisa le pouvoir pendant longtemps, de supérieure. Aux premiers temps de Rome, la plèbe rassemblai dont l'une est inférieure et l'autre n'est pas explicitement qualifiée tous les citoyens, à l'exception du patriciat. Les patriciens formaient trois parties, dont l'une serait moyenne, mais seulement en deux, dérons. En effet, la plèbe selon Pline l'Ancien n'était pas divisée en toire de Rome, mais elles coexistaient à l'époque que nous consimultiples significations ont émergé à différents moments de l'hisintelligible qu'en se rappelant la polysémie du mot « plèbe » : ses autrement pour la plèbe dite « moyenne ». Cette catégorie n'est Si la définition de la « plèbe humble » est transparente, il en va

non patricienne). La nécessité de recourir à cette explication un peu longue montre qu'en introduisant la notion de plèbe moyenne de manière *a contrario* très allusive, Pline l'Ancien mentionnait une catégorie connue de ses lecteurs et à laquelle certains de ses contemporains pensaient appartenir.

De fait, les analyses de Paul Veyne s'appuient sur un second document : l'inscription funéraire d'un acteur. Pour pleurer sa mort, sa mère fit composer et graver ce poème, semble-t-il à la fin du rer ou au début du re siècle. Voici les propos qu'elle fit tenir à son fils, à l'adresse des passants qui liraient son épitaphe.

célèbre, alors, au Forum Impérial! De tout ce que j'étais, ne reste que cadences étaient celles mêmes du cygne. Je savais réciter les textes suspends pour un instant la hâte de ton voyage. Lis jusqu'au bout. d'anniversaires ai-je eus du destin »17 brillent, à l'astre du Dauphin, autant on en voit sur Pégase, autant ma joie. Ainsi, j'erre, diffus, aux Champs Elyséens. Autant d'étoiles ma mère. Ils déposent ici guirlandes, fleurs nouvelles, tout ce qui fit l'amour ; et puis aussi, le nom, et les larmes versées par mon père et inspirés, et les vers qu'écrivit le chantre méonien [i.e. Homère]. J'étais le chant des Muses, je savais égrener les dits des grands poètes. Mes où l'on veillait avec moi, tout en m'écoutant déclamer ? Jadis, avec Qui n'a pas vu ces bons banquets où l'on riait de tout son cœur, et pincée de cendres, au sortir d'un bûcher qui coûta bien des larmes. J'étais connu du peuple, et, jadis, en faveur ; et je suis aujourd'hui une parents appartiennent à la plèbe moyenne. Une vie sans grands maux. trouver mon nom inscrit sur cette pierre. Je suis natif de Rome et mes Et ainsi puisses-tu ne jamais déplorer de perte trop cruelle! Tu vas tu sois, que ta voiture emporte, en passant devant mon tombeau, [cette stèle] à son fils qui savait où était son devoir. « Ô toi, qui que du corpus Augustale, est déposé ici. Tampia Hygia, sa mère, a fait Aux dieux Mânes. Tiberius Claudius Tiberinus, de la tribu Esquilina,

Paul Veyne s'est fondé sur le profil du défunt pour tracer les contours de la plèbe moyenne. Tiberius Claudius Tiberinus (littéralement « du Tibre ») était un citoyen romain domicilié à Rome. Il était un homme libre de naissance (un ingénu). Son savoir-faire professionnel, dont il était fier, lui apporta une certaine célébrité et

probablement de l'aisance financière. De fait, une partie de la plèbe vivait à l'abri du besoin, grâce à l'exercice d'un métier spécialisé et à la jouissance d'un patrimoine. Ces biens pouvaient prendre la forme d'un fonds de commerce, d'un atelier équipé et/ou de quelques esclaves, par exemple.

artisans ou des commerçants se firent les commanditaires. grand nombre de bas-reliefs et d'inscriptions funéraires, dont des Veyne estime retrouver la trace de ces dispositions d'esprit sur un vie. Elle réprouvait l'avarice autant que l'ostentation du luxe. Paul utilitaire et hédoniste. Cette morale sapientiale célébrait le travail, riale. On pourrait parler à ce sujet d'une sagesse plébéienne à la fois l'amitié fidèle (en général et en affaires), les plaisirs simples de la mental, indépendant de celui de l'aristocratie équestre et sénatoétait consciente d'elle-même et aurait développé son propre univers par des oppositions de classe. En tant que classe, la plèbe moyenne a fortiori de l'ordre sénatorial, tout en étant elle-même traversée était définie par la barrière qui la séparait de l'ordre équestre et savants. Paul Veyne sort par le haut de ce débat. Selon lui, la plèbe sociales - au sens où Karl Marx l'entendait - promues par d'autres « statutaires », car définis juridiquement par la puissance publique, Elle serait donc inadaptée à des analyses en termes de classes société d'ordres, c'est-à-dire fondée sur l'existence de groupes dits société romaine. Certains historiens l'ont considérée comme une Une telle observation concilie deux approches antagonistes de la

Quelques années après Paul Veyne, Cyril Courrier a repris ce dossier de la *plebs media*. Tout d'abord, il a cherché à approfondir l'enquête, en considérant le petit nombre d'attestations de l'expression latine que son devancier n'avait pas exploitées. Puis il en est venu à le critiquer sur quelques points. Que la plèbe moyenne corresponde à la fraction supérieure des milieux populaires recueille l'unanimité. En revanche, P. Veyne et C. Courrier divergent sur l'épaisseur à attribuer à cette couche sociale, Le second insiste sur son étroitesse et reproche au premier d'y intégrer des hommes de métier évoluant au cœur de la plèbe, et non à son sommet. Or cette analyse retentit sur l'interprétation que C. Courrier fait de la culture de la plèbe moyenne. Elle n'aurait pas été aussi autonome

que le pense P. Veyne et se situerait, au contraire, au carrefour de plusieurs influences. D'une part, les plébéiens les plus riches et d'autres plus modestes pouvaient cultiver des valeurs semblables dans leur rapport au travail. D'autre part, l'idée d'un fossé culturel séparant la plèbe moyenne de l'aristocratie prête le flanc à la critique. Dans les *Tristes*, Ovide identifie ses lecteurs potentiels à des membres de la plèbe moyenne. Il rédigea ce long poème sur les bords de la mer Noire, où sa disgrâce – que l'empereur Auguste lui avait signifiée – lui valut de vivre en exil. Dans ces vers, il imagine l'accueil de son livre à Rome, en craignant le courroux du prince s'il tombait en ses mains. Il parle ainsi à son propre ouvrage.

Peut-être désires-tu savoir si je t'ordonnerai de gravir les hauteurs où s'élève le palais, demeure de César ? Pardonnez-moi, lieux augustes et vous divinités de ces lieux ! C'est de cette cime que la foudre est tombée sur ma tête. Si je n'ai pas oublié la bienveillance infinie des divinités de ce séjour, je redoute les dieux qui m'ont frappé. [...] Prends donc garde, mon livre, sois assez timide et circonspect pour qu'il te suffise d'être lu par la plèbe moyenne! En voulant s'élancer trop haut avec de faibles ailes, Icare donna un nom aux flots d'une mer¹⁸.

significative de plébéiens ne savait pas lire ou ne déchiffrait diffiavec la plus grande application. Leurs décisions rappelaient en tout ce mimétisme, car leur organisation copiait les structures de la cité associations privées forment un terrain privilégié pour l'étude de ments aristocratiques, pour se distinguer des plus modestes. Les la propension des plébéiens les plus aisés à imiter les comportede classe » propre à la plèbe moyenne est en partie contredite par tique de l'aristocratie. Plus largement, l'hypothèse d'une « sagesse de la plèbe moyenne se seraient livrés à une pratique caractérisstudieux et raffiné (relevant de l'otium). À travers lui, des membres une affaire de lettrés, qui envisageaient la lecture comme un loisir cilement que des textes brefs. À l'inverse, le goût de la poésie était dotés de capacités de lecture optimales, alors qu'une proportion élus portaient des titres inspirés des magistratures civiques. Ils se point la manière dont le sénat adoptait ses décrets. Leurs dirigeants La plèbe moyenne aurait donc compté parmi elle des individus

livraient à des actes de générosité qui affichaient leur richesse de manière ostentatoire, comme le faisaient les Grands à l'échelle de la cité. Cyril Courrier décrit, par conséquent, les dignitaires des associations professionnelles comme des représentants emblématiques de la plèbe moyenne. On peut souscrire à cette proposition et nous reviendrons bientôt sur ce milieu¹⁹.

semblent avoir trouvé la tête. L'inscription honorifique peut être du Caelius. Elle servait de piédestal à une statue, dont les fouilleurs Manius Poblicius Hilarus, qui avait donné son nom à la basilique A côté de la mosaïque, une base inscrite célébrait les mérites de de ses descendants en assurèrent les restaurations successives perpétuer la mémoire de son bâtisseur, de même que les basitraduite ainsi: les avaient construites. Par exemple, le censeur Lucius Aemilius liques du Forum portaient les noms de famille des magistrats qui du Forum. En revanche, le nom de la basilica Hilariana visait à Lepidus fit bâtir la *basilica Æmilia* en 179 av. J.-C., et plusieurs fonctions n'avaient rien à voir avec celles des basiliques publiques privé du Caelius n'y ressemblait guère par son architecture et ses п^е siècle av. J.-C. Les magistrats y rendaient la justice. Le bâtiment nommées les grandes halles qui bordèrent le Forum à partir du du bâtiment comme une basilique est surprenante. Ainsi étaient propices à qui entrait et à la basilica Hilariana. Cette définition maient aussi une inscription : elle appelait les dieux à se montrer entouré d'animaux et transpercé d'une lance. Des tesselles forapotropaïque : le pavement était décoré d'un « mauvais œil », Puis le visiteur était accueilli dans le vestibule par une mosaïque en descendant un escalier d'une demi-douzaine de marches. divin Claude, se trouvait un bâtiment d'environ 35 mètres de long, vécus par la plèbe. Sur la colline du Caelius, non loin du temple du qui fut réaménagé au milieu du 11° siècle. De la rue, on y entrait montrent comment ces individus pouvaient modeler les espaces des membres de la plèbe moyenne en lumière. Deux exemples cifiques) ont également produit une documentation qui met cultores (soudées par le culte d'une ou plusieurs divinités spé-Au-delà des associations de métier, des communautés de

À Manius Poblicius Hilarus, marchand de perles, le collège des dendrophores de la Mère des dieux du mont Ida et d'Attis, à son quinquennal perpétuel, en raison de sa bonté constante à son égard, a décidé par décret d'ériger cette statue²⁰,

dendrophores purent éprouver une gratitude constante pour Manius atmosphère à la fois pieuse et conviviale. Plusieurs générations de de l'année, pour des sacrifices et des banquets célébrés dans une de musique et d'autres objets rituels. Il était fréquenté tout au long temple public de la Grande Mère des dieux, sur la colline du Palatin. récit. Tous les 22 mars, ils portaient en procession un pin jusqu'au mourut au pied d'un pin. Les dendrophores tiraient leur nom grec et les noces finirent dans le sang. Sous le choc, Attis s'émascula et sa grand-mère, mais n'en était pas moins éperdument amoureuse. était un jeune homme d'une beauté exceptionnelle. La déesse était ralisation avait été d'autant plus facile et complète que la Grande avait été le président pendant cinq ans et son titre fut assorti d'un offrir un local rénové et richement décoré à une association. Il en Poblicius Hilarus, le riche et généreux bienfaiteur de leur collège. (qui signifiait littéralement « porteurs d'arbres ») d'un rituel lié à ce Elle fut donc folle de rage à l'annonce du mariage de son petit-fils Mère habitait le mont Ida de Troade, la région dont était originaire phrygienne parmi leurs divinités protectrices en 205 av. J.-C. Sa naturaient Cybèle sous ce nom. Leurs ancêtres avaient placé cette déesse Grande Mère des dieux : les Romains de l'époque impériale vénécaractère perpétuel à sa sortie de charge. Son collège honorait la Leur local lui-même abritait un arbre sacré, décoré d'instruments Énée, l'aïeul troyen et légendaire de Romulus. Dans le mythe, Attis La vente de perles avait enrichi Hilarus au point qu'il avait pu

Un second exemple de membre de la plèbe moyenne peut être choisi parmi les plébéiennes. Salvia Marcellina est connue par une longue inscription qui transcrit sur la pierre le règlement intérieur d'un collège de *cultores* d'Esculape et d'Hygie : le dieu médecin et la déesse de la santé²¹. Marcellina était de naissance libre, mais avait épousé Marcus Ulpius Capito, un affranchi impérial : son défunt mari avait été l'adjoint du procurateur des pinacothèques,

ÎNGÉNUS ET AFFRANCHIS

un phénomène de grande ampleur L'affranchissement des esclaves :

sont difficiles à exploiter. liers d'inscriptions funéraires, les statistiques issues de leur examen n'est guère possible de quantifier la part des deux catégories dans la population totale. Même si les musées romains regorgent de milfois des ingénus (nés libres) et des affranchis. Malheureusement, il « métèques ». Au sein de la plèbe de Rome se trouvaient donc à la esclaves étaient versés au nombre des résidents étrangers, appelés dans l'Athènes de l'époque classique, par exemple, les anciens à leur libération. À quelques restrictions près, les affranchis et les autres citoyens partageaient les mêmes droits. Au contraire, esclaves de citoyens prenaient le statut juridique de leurs maîtres de Rome par rapport à d'autres cités antiques tenait à ce que les de longues années dans la servitude, avant d'être affranchis et d'accéder à la citoyenneté romaine22. De fait, une grande originalité De très nombreux habitants de la capitale de l'Empire vécurent

tés dans l'épigraphie funéraire, pour des raisons d'ordre culturel. réalité et ils pensent que les affranchis sont nettement surreprésenrestants. En effet, les affranchis avérés représentent environ 14 % du les historiens estiment que ces pourcentages ne reflètent pas la total, les esclaves, 4 % et les ingénus, seulement 2 %. Cependant, reste incertain. Les anciens esclaves sont majoritaires parmi les 20 % dique de près de 80 % des défunts (toutes catégories confondues) ralisées. En devenant plus rares au fil du Haut-Empire, elles ont vu leur fréquence varier dans le temps. Dans l'ensemble, le statut juril'indication d'une filiation) ne furent jamais ni obligatoires ni géné-Les mentions du statut d'affranchi ou d'une naissance libre (par

se voir, sacrifier, manger, boire et se remémorer la générosité des des festivités annuelles. Toutes les occasions étaient bonnes pour fondateurs du collège. beau-frère et le premier président du collège financèrent aussi tembre) et du collège (le 11 mars). Outre Salvia Marcellina, son pour célébrer les anniversaires de l'empereur régnant (le 19 seple Nouvel An et échanger des étrennes (le 4 janvier) ou encore de trois fêtes funèbres (le 22 février, le 22 mars et le 11 mai), pour cer un calendrier bien rempli. Le collège se réunissait à l'occasion terces) placée à intérêts. Cette fondation perpétuelle devait finan-Marcellina donna en outre une forte somme d'argent (50 000 sesde réunion adaptée à des assemblées de soixante membres. Salvia statues divines, d'un auvent sous lequel banqueter et d'une salle cimetière. Il s'agissait d'un parc arboré, pourvu d'un sanctuaire, de sortir de la Ville. Cet espace était néanmoins bien plus qu'un petit et sacrifieraient à leurs Mânes, ce siège se trouvait dans une zone funéraire de la *uia Appia* (qui reliait Rome à la Campanie), au lieu de réunion. Parce que les cultores enterreraient leurs morts mère du collège. Elle offrit tout d'abord à cette communauté son dation du collège d'Esculape et d'Hygie, ce qui lui valut le titre de soit l'équivalent d'un conservateur des musées de peinture. Le 11 mars 153, cette veuve fortunée joua un rôle décisif dans la fon-

rentes, également en partie déterminées par leur rapport à la liberté. capitale de l'Empire. Ses habitants vivaient des expériences différien en commun, si ce n'est de se dérouler dans la même ville, la contrainte à apprendre à son fils à demander l'aumône n'avaient Au total, les existences d'une Salvia Marcellina et d'une mendiante

La diversité des conditions plébéiennes

Qu'ils aient agi pour leur compte ou pour un proche, beaucoup de commanditaires d'épitaphes considéraient l'affranchissement comme une réussite sociale et donc comme une source de fierté jugés dignes de devenir libres et citoyens, alors que l'esclavage était couvert d'opprobre. De plus, la documentation propre à la ville de et d'affranchis admis dans de grands monuments funéraires que ticité. Beaucoup d'affranchis étaient enclins à souligner leur lien de dépendance, comme une justification de leur présence dans ces tombes collectives.

la population totale ait atteint un seuil important. De même, dans lecteurs s'en faisaient suppose que la proportion d'esclaves dans dances ici décrites sont invérifiables, mais l'idée que Tacite et ses chaque jour la plèbe de naissance libre [plebs ingenua]25 ». Les tentitude des esclaves qui croissait sans mesure, alors que diminuait furent arrêtés et conduits dans une Rome « déjà inquiète par la muldans l'œuf près de Brindisi, dans la région des Pouilles. Les meneurs aussi dans les Annales de Tacite. En 24, une révolte servile fut tuée rapport à la plèbe ingénue suscitait des craintes, qui apparaissent conscience de leur nombre et se révoltent. Le nombre d'esclaves par serait vite ravisé, de peur que lesdits esclaves se comptent, prennent opportun de faire porter un vêtement distinctif aux esclaves²⁴. Il se l'avènement de Néron (en 54), le sénat s'était demandé s'il était dans son traité De la clémence. Dans un passé assez éloigné de riens modernes se réfèrent souvent à un témoignage de Sénèque, que constituaient les esclaves, sans donner de chiffres. Les histole cours du n° siècle²³. D'autres écrivains insistent sur la masse d'esclaves, mais il ne dit rien au sujet de Rome, où il s'installa dans signale que Pergame, sa cité natale d'Asie Mineure, abritait un tiers estimations quantitatives se révèlent encore une fois hasardeuses, faute de sources précises. Au détour de son œuvre médicale, Galien que leurs chances d'être libérés étaient globalement élevées. Les milliers d'affranchis, parce que les esclaves étaient nombreux et Au demeurant, il est certain que Rome comptait des dizaines de

un autre passage des *Annales*, l'històrien s'alarme de la « pénurie d'ingénus²⁶ ». Son pessimisme et sa promptitude à s'indigner de ce qu'il considérait comme les maux de son temps l'ont sans doute poussé à quelque exagération. Toutefois, ses jugements se seraient portés sur d'autres sujets, si les affranchis n'avaient pas formé une catégorie très bien représentée au sein de la plèbe.

Beaucoup d'historiens jugent raisonnable de penser que, dans l'Italie de la fin de la République et du début du Haut-Empire, les esclaves constituaient au moins 20 ou 25 % de la population, voire un tiers. Quelques spécialistes ont fait l'hypothèse d'un taux d'esclaves compris entre 10 et 15 %, mais leur vision est restée minoritaire. Elle dessine un *minimum minimorum*. Or il y a tout lieu de penser qu'à Rome même ce taux était au moins égal à la moyenne italienne. Comme ailleurs, il n'était pas nécessaire d'être très riche pour avoir un ou deux serviteurs. Pour les poètes satiriques, la non-possession d'esclaves était un signe soit de grande pauvreté, soit d'une extrême avarice. En outre, la capitale concentrait, plus qu'ailleurs, des domesticités aristocratiques qui pouvaient réunir plusieurs centaines d'esclaves.

Or l'affranchissement était une pratique courante, parce que les maîtres y trouvaient leur intérêt. Il contribuait à l'équilibre social, car la promesse de la liberté était un des moyens les plus efficaces dont les maîtres disposaient pour se faire obéir. L'espoir de la liberté n'effleurait pas l'esprit des esclaves les plus défavorisés, par exemple ceux employés comme hommes de peine dans les grands domaines agricoles, dans les mines ou dans des fabriques urbaines d'assez grande taille. Toutefois, il faisait vivre dans la fidélité beaucoup d'esclaves, par exemple ceux qui maîtrisaient un savoir-faire professionnel et à qui une certaine autonomie était concédée. Chaque affranchissement ravivait l'espérance qu'après des années de bons et loyaux services, le maître consentirait à accorder la faveur de la liberté.

De surcroît, l'affranchissement était loin d'être une perte sèche pour les propriétaires. Leur patrimoine se trouvait amputé, mais les affranchis conservaient des liens de dépendance à l'égard de leur ancien maître. Ce dernier devenait leur patron et en tirait

des serviteurs jugés assez méritants pour être libérés. gré, le lien de supériorité et de confiance qu'ils avaient noué avec aurait rien apporté. De même, les patrons entretenaient, de bon maître était un atout potentiel, alors que l'isolement social ne leur pleine indépendance, car la relation qui perdurait avec leur ancien vait son compte. La plupart des affranchis n'aspiraient pas à une d'un dépendant auprès de son entourage, mais ce travers n'était partie remplissait habituellement ses devoirs, parce qu'elle y troupas un délit. Hormis les indélicatesses de quelques-uns, chaque morale, et non juridique. On pouvait se plaindre de l'ingratitude commerciaux. Dans tous les cas, ces obligations étaient de nature anciens esclaves, en particulier quand ils exerçaient des métiers affranchis. Par exemple, il était courant de prêter de l'argent à ses le devoir de porter une assistance matérielle et financière à leurs cette relation était faite de réciprocité. Les patrons avaient aussi lier par des prestations de travail non rémunérées. Néanmoins, pour ingrat. Il devait le soutenir de diverses manières, en particumique. L'affranchi devait le respect à son patron, au risque de passer avantage. Le lien ainsi créé était à la fois moral, social et écono,

pouvaient transmettre leur patrimoine à leurs enfants et tous leurs des libres, mais mouraient comme esclaves : à leur décès, ils ne inférieure à celle des citoyens romains. Ils vivaient alors comme mépris des règles tombaient dans la catégorie des Latins Juniens, votée sous Auguste ou Tibère (la lex Iunia), les esclaves libérés au sur eux et seuls les affranchis se trouvaient lésés. En vertu d'une loi pas respecter les règles, au contraire. Aucune sanction ne s'abattait recevoir ce bienfait. Néanmoins, les maîtres ne perdaient rien à ne sit le nombre d'esclaves d'une même maisonnée qui pouvaient nier acte de bienveillance à leur égard. Une loi augustéenne réduileurs fidèles serviteurs, par ce qu'ils considéraient comme un dertamentaire fut aussi encadrée : les maîtres récompensaient souvent esclave de moins de 30 ans. La pratique de l'affranchissement tescédure devant un magistrat. Il devint alors interdit de libérer un blicaine dans un sens restrictif, en imposant notamment une projuridiques précises. Auguste étoffa les dispositions d'époque répu-Pour affranchir un esclave, les maîtres devaient suivre des règles

biens revenaient à leur ancien maître. Les maîtres avaient donc un intérêt évident à multiplier les affranchissements informels. Des passerelles existaient entre le statut de Latin Junien et la citoyenneté romaine, par exemple en cas de mariage légitime avec une citoyenne et de paternité d'un enfant survivant au-delà d'un an. Il fallait alors se plier à une procédure officielle. En outre, certains Latins Juniens, qui faisaient œuvre utile pour la cité, étaient récompensés. Tel était le cas de ceux qui avaient servi comme vigiles (c'est-à-dire comme pompiers) ou, à partir de l'empereur Trajan (98-117), de ceux qui exploitaient une boulangerie dans la Ville.

Un clivage juridique marqué

côté, évoquer la plèbe affranchie²⁸. Les différences statutaires entre dit, la liberté n'effaçait pas l'absence de naissance libre. Si Tacite au milieu du 11º siècle, Gaius distingue très explicitement deux caté était alors un privilège que des citoyens romains transmettaient à dès l'origine, du moins à l'époque impériale. L'accès au blé public qua non pour bénéficier des distributions frumentaires, si ce n'est matiques de la plèbe. Elle était probablement une condition sine identifiait la plèbe ingénue, Pline l'Ancien pouvait donc, de son esclaves gardaient à vie la trace de leur statut passé; autrement gories d'hommes libres : les ingénus et les affranchis²⁷. Les anciens épitaphes célébrant l'accès au statut d'ayant droit concernent des la naissance libre était valorisée et ouvrait à des avantages embléles ingénus et les affranchis avaient des implications sociales. Ainsi de fierté dans les milieux populaires. qui suggère que la naissance libre était perçue comme un élément ingénus. Les défunts se présentent ou sont présentés comme tels, ce leurs fils. En dehors de cette transmission héréditaire, les quelques Dans le manuel de droit qui fit sa célébrité, les Institutes rédigées

Des expressions complémentaires de la générosité impériale distinguèrent des plébéiens nés libres des affranchis. En 99, 5 000 jeunes garçons, fils de citoyens, participèrent au congiaire

distribué par Trajan. Ils furent en plus admis au bénéfice du blé public avant l'âge. Cette mesure s'inscrivait dans une politique plus large, menée à l'échelle de l'Italie. Elle consistait à doter de pensions alimentaires des enfants de milieux modestes, qui seraient ensuite de bons citoyens, par exemple en servant comme légionnaires. Des jeunes filles vivant à Rome profitèrent plus tard de pensions alimentaires instituées par les empereurs Antonin le Pieux (138-161) et Marc Aurèle (161-180). Les princes agirent en mémoire de leurs épouses défuntes, Faustine l'Ancienne et Faustine la Jeune ; d'où le nom de puellae Faustinianae donné à ces fillettes.

de vivre ensemble, voire de se mêler les uns aux autres. des ingénus. Cette inégalité n'empêchait pas les uns et les autres gnaient tout de même leur infériorité de statut par rapport à celui minaient guère la vie quotidienne des affranchis, mais elles soulicomices déclina inexorablement. En fait, ces dispositions ne détertribus perdura sous le Principat, même si le rôle institutionnel des Cet enregistrement de presque tous les affranchis dans les mêmes des affranchis n'influait donc que sur quatre avis sur trente-cinq. puis les avis de chaque tribu étaient décomptés. La grande masse suffrage était indirect. Les citoyens votaient d'abord dans leur tribu, de voter des lois ou d'élire des magistrats subalternes, le mode de Quand le peuple s'assemblait pour former les comices tributes, afin Cette concentration visait à limiter le poids politique des affranchis. dont les effectifs étaient par conséquent bien supérieurs aux autres. « urbaines » (la Collina, l'Esquilina, la Palatina ou la Suburana), République voulait qu'ils rejoignissent l'une des quatre tribus dites ils accédaient à la citoyenneté romaine. L'habitude prise sous la étaient inscrits dans l'une des trente-cinq tribus de Rome, quand Rome ni dans une autre cité de l'Empire. Par ailleurs, les affranchis loi de 24 apr. J.-C., un affranchi ne pouvait être magistrat, ni à de l'ordre sénatorial d'épouser un ou une affranchie. En vertu d'une augustéenne sur le mariage, de 18 av. J.-C., défendait aux membres dictions légales aient restreint les droits des affranchis. Une loi génuité comme une qualité, ce qui explique que quelques inter-Les empereurs, comme la société tout entière, considéraient l'in-

Des réalités sociales moins tranchées

environ 15 % du total. Le taux est encore supérieur en intégrant n'étaient pas très rares. Sur les inscriptions conservées à Rome, les moindre dans tout ou partie des milieux populaires. Rien n'emet sous-jacent dans la législation impériale, était probablement vidus entachés de la « macule servile », exprimé par les écrivains sance pour quantité négligeable. Toutefois, le mépris pour les indicite trois individus de statut différent. monument dédié à Silvain, dieu forestier très apprécié de la plèbe, Les occasions pour le faire étaient très diverses. Par exemple, un coexister; ils œuvraient souvent de concert dans leur vie sociale les mêmes emplois. Ingénus et affranchis ne se contentaient pas de les affranchis impériaux au calcul. Dans la vie professionnelle, unions entre un affranchi privé et une femme ingénue s'élèvent à pêchait les mariages entre plébéiens ingénus et affranchis; et ils penser pour autant que les plébéiens tenaient ce clivage de naisétaient les fils ou petits-fils d'anciens esclaves. Il n'y a pas lieu de quait aux descendants d'affranchis, si bien que beaucoup d'ingénus familles et des lignées, transitoire. Aucun interdit légal ne s'appli-La condition d'affranchi était individuelle et même, à l'échelle des les ingénus, les affranchis et certains esclaves pouvaient occuper Ingénus et affranchis ne formaient pas deux castes distinctes

Monument consacré à Silvain. Publius Quintius Zosimus a fait don d'une statue de marbre de Silvain, pour la sauvegarde de Cnaeus Turpilius Geminius, fils de Cnaeus. L'esclave Hyginus, intendant, l'a fait installer, l'a consacrée et a restauré à ses frais l'antique statue de Silvain, qui avait été dégradée²⁹,

Le premier personnage était certainement un affranchi. Zosimus était un nom grec souvent donné aux esclaves. Or les affranchis portaient – au titre des « trois noms » caractéristiques des citoyens romains – le prénom et le nom de famille de leur patron, d'une part, et leur ancien nom servile, d'autre part. En outre, le texte précise

la filiation de Cnaeus Turpilius Geminius, fils de Cnaeus, ce qui implique qu'il était libre de naissance. À l'inverse, Publius Quintius Zosimus ne pouvait probablement pas se prévaloir d'une filiation, parce qu'il était né esclave et donc sans père légitime. Malgré leur différence de statut, les deux hommes étaient assez proches pour que le premier recommande le second à Silvain. On les imagine volontiers sous les traits de deux amis, dont l'un avait particuliè était malade ou qu'il s'apprêtait à faire un long voyage. Le troisième personnage était un esclave privilégié : il était l'intendant d'une propriété et disposait du pécule nécessaire pour restaurer un petit sanctuaire. On ignore la relation qu'il entretenait avec les deux autres. Toujours est-il que cette pierre souligne que les ingénus, les affranchis et les esclaves n'évoluaient pas dans des bulles sociales hermétiques les unes par rapport aux autres.

(car enfants légitimes d'affranchis citoyens). maître de leurs parents ou après leur rachat), d'autres enfin ingénus la maison du maître, d'autres affranchis (car libérés par l'ancien leurs parents. Certains pouvaient être esclaves et n'avoir pas quitté férent, selon qu'ils étaient nés avant ou après l'affranchissement de et son mari. Ces couples pouvaient avoir des enfants de statut difla libéraient ensuite, pour l'épouser et devenir à la fois son patron notamment, rachetaient leur ancienne compagne d'esclavage. Ils accumuler quelques biens, par l'exercice d'un métier spécialisé gurations familiales complexes. Des affranchis qui parvenaient à remis la légitimité du système esclavagiste en cause, au contraire. Le recours fréquent à l'affranchissement faisait naître des confiférent de celui des ingénus. En tout cas, rien n'indique qu'ils aient affranchis ne semblent pas avoir eu un rapport à l'esclavage très difd'une intégration à la société des maîtres. De ce point de vue, les d'esclaves, comme si l'accès à la catégorie des libres se doublait hommes libres que beaucoup devenaient eux-mêmes propriétaires Par ailleurs, les affranchis s'intégraient si bien à la société des

Affranchis et patrons ne formaient pas deux catégories sociales nettement séparées l'une de l'autre, car un nombre non négligeable d'anciens esclaves étaient des affranchis d'affranchis. Dans

un large fossé social. Ils paraissaient même parfois très proches. Ainsi, les gens de métier formaient des esclaves pour qu'ils leur servent d'assistants. Ils continuaient à recourir à leurs services après les avoir affranchis et leur transmettaient parfois leur affaire, quand ils mouraient ou cessaient leur activité. Deux épitaphes collectives du début de l'Empire, issues d'une nécropole de la uia Labicana, laissent percevoir ce type d'organisation³⁰. Parmi une quinzaine de défunts portant le prénom et le nom de famille de publius Caucilius, ainsi qu'un troisième nom qui permettait de les distinguer, se trouvent six banquiers (argentarii) et un encaisseur (coactor). Ils étaient presque tous affranchis les uns des autres et exercèrent au même endroit, au Marché aux Vins. La localisation de ce forum Vinarium (dans la zone du port fluvial ou, plus en amont, à la pointe orientale du Champ de Mars) est débattue.

La plupart des affranchis vivaient sous la dépendance de leur patron, mais ce lien interpersonnel était plus ou moins fort. Un patron pouvait se préoccuper très peu de ses affranchis, par un choix dicté par son tempérament, à cause de l'éloignement géographique ou encore parce qu'il en avait trop pour se soucier beaucoup de chacun. Par ailleurs, tous les ingénus n'étaient pas parfaitement ils étaient les clients au sens romain du terme. Ces clientèles réunissaient donc, dans un même ensemble, des ingénus et des affranchis. Dans ses *Satires*, Juvénal évoque la situation de concurrence dans laquelle les uns et les autres se trouvaient pour obtenir les faveurs du patron. En somme, le large éventail des relations de dépendance s'étendait de l'esclavage à une partie significative de la plèbe ingénue, ce qui fragilise encore l'idée qu'affranchis et ingénus avaient, ès qualités, des existences sociales radicalement différentes.

La naissance libre traçait une ligne de clivage qui s'ajoutait à d'autres, en particulier à la distinction entre plèbe humble et plèbe moyenne, sans les recouvrir parfaitement. En d'autres termes, un plébéien pouvait être un ingénu pauvre ou un affranchi aisé, et vice versa. Les écrivains et leurs lecteurs réprouvaient la richesse tapageuse de quelques anciens esclaves. Ces affranchis millionnaires

gines géographiques des individus et de leur famille jouaient aussi. diversité étaient multiples. Si le rapport à la liberté en était un, les oripouvaient suivre des parcours très différents. Les facteurs de cette En somme, les hommes et les femmes qui constituaient la plèbe gnons d'esclavage de Trimalcion sont censés avoir vécu sans le sou. la plupart des ingénus. Même dans le Satiricon, d'anciens compatextiles et des vignobles. Néanmoins, la majorité des affranchis était constituée d'hommes et de femmes modestes, voire pauvres, comme faire fructifier ce revenu, en investissant à la fois dans des ateliers de deux cents élèves lui rapportait 400 000 sesterces par an. Il sut gnement secondaire » - le plus renommé de la capitale. Son école il s'installa à Rome à l'époque de Tibère, y ouvrit une école et finit par devenir le grammairien - nous dirions le « professeur de l'enseià l'école et en profita pour apprendre lui aussi. Une fois affranchi, employé comme pédagogue : il accompagnait le fils de sa maîtresse tude à Vicence, en Vénétie, il fut formé au métier de tisserand, puis Quintus Remmius Palaemon a bel et bien existé. Né dans la servihéros n'avait d'égale que le mauvais goût. En ce qui le concerne, un savoureux roman du 1ee siècle. L'immense fortune de cet antide fiction). On pense au célèbre Trimalcion du Satiricon de Pétrone, personnages réels) ou des caricatures (dans le cas des personnages constituaient cependant de très rares exceptions (dans le cas des

ENRACINEMENT ET COSMOPOLITISME

Le poids des migrants

Rome était-elle, par sa nature démographique profonde, une ville de migrants? Les historiens tenants de l'urban graveyard effect, c'est-à-dire de la théorie de la ville-mouroir, tendent à répondre par l'affirmative. Ils estiment que la population romaine n'aurait pu croître ni même se maintenir d'année en année sans un afflux

massif et continu de migrants. Beaucoup de ces déracinés n'auraient pu faire souche dans la Ville, compte tenu des conditions de vie mortifères qu'ils y auraient subies. Une fois engloutie par ce monstre urbain, chaque génération de migrants aurait cédé la place à une autre. D'autres historiens ont contesté cette thèse, pour arriver à la conclusion que la plèbe romaine s'organisait autour d'un noyau stable et enraciné. Pour les deux premiers siècles de l'Empire, il est convaincant d'identifier une grande partie de ce noyau à la plèbe frumentaire, c'est-à-dire aux 150 000 ayants droit des distributions de blé public, à leurs épouses et à leurs enfants.

en rencontre des troupeaux que l'on amène ici³²!» « Rien n'est plus facile que de se procurer ici même des esclaves son entrée dans Rome, jeune enfant venu d'Asie, au milieu d'un sement du rythme des conquêtes, mais il ne se tarit jamais comune partie fut vendue à des particuliers résidant à Rome. Ce flux venus d'autres contrées, du Pont, de la Lydie, de la Phrygie ; on du III^e siècle, le sophiste Philostrate put écrire à propos de Rome : phie qu'il consacra au philosophe Apollonios de Tyane, au début lot d'esclaves à vendre, pancarte au cou³¹. En outre, dans la biograle Satiricon de Pétrone, la destinée de Trimalcion commence par saient à l'achat des hommes et des femmes venus de loin. Dans sources encore, les marchés aux esclaves de la capitale propoplètement. Approvisionnés par les guerres, et par bien d'autres baissa d'intensité durant les deux siècles suivants, avec le ralentisla réduction en esclavage de dizaines de milliers de captifs, dont claves arrivaient dans la Ville au terme d'une migration forcée. se pencher aussi sur les esclaves et les affranchis. Beaucoup d'es-Aux IIe et Ier siècles av. J.-C., les guerres de conquête provoquèrent Pour évaluer la part des habitants nés à Rome, il convient de

Toutefois, beaucoup d'autres esclaves naissaient à Rome même, car les maîtres incitaient leurs serviteurs à avoir des enfants. Certains imposaient aux femmes des rapports sexuels et contribuaient également à la reproduction naturelle de leur domesticité. Les esclaves « nés dans la maison », comme les enfants abandonnés élevés à leurs côtés, étaient enracinés dans la Ville, à leur manière. Ils représentaient une proportion significative de la population

servile. Surtout, ces serviteurs que les maîtres connaissaient depuis leur plus jeune âge, qu'ils avaient pu former (ce qui permettait de rentabiliser le coût de leur entretien durant l'enfance) avaient plus de chances d'être affranchis que d'autres. Ils étaient donc plus susceptibles d'influer sur la composition de la plèbe.

dans la population de Rome, il faut tout de même tenir pour acquis donnée a profondément influé sur les structures sociales. que des dizaines de milliers d'habitants étaient nés ailleurs. Or cette une hypothèse minimaliste ou maximaliste du nombre de migrants partielles pour atteindre cet objectif. Au total, que l'on opte pour impériale tout entière. Les données collectées seront toujours trop Il serait donc vain de vouloir en tirer un instantané de la Rome cifiques (près d'une grande foulerie, dans le cas de Casal Bertone). quelques dizaines d'individus, enterrés dans des contextes très spépassionnante soit-elle, cette recherche ne porte cependant que sur résultat qu'environ un tiers des défunts n'était pas né sur place. Si de Casal Bertone et de Castellaccio Europarco), pour aboutir au vertes dans deux nécropoles des environs de Rome (sur les sites des défunts. Cette méthode a été appliquée aux dépouilles découpermet de déceler des différences dans l'origine géographique bioarchéologique des squelettes et, en particulier, des dentitions mais il ne faut pas se faire trop d'illusions en la matière. L'analyse croissante, l'archéologie fournit des données d'un grand intérêt, ment peut faire émerger des doutes. Depuis peu, par sa technicité tistiques et parce que chacune ou presque des étapes du raisonnequantitative ne sera jamais close, ni précise, faute de sources stacatégories confondues, entre 20 et 30 % 33. Toutefois, la discussion phie récente, Rens Tacoma a proposé un taux de migrants, toutes été minoritaires dans la population totale. Dans une monogradifficile d'envisager que les habitants de Rome nés sur place aient exclus à un titre ou un autre de la plèbe frumentaire, il est donc En additionnant les différentes catégories de natifs, dont les libres

Il est certain que Rome devint la plus grande ville du bassin méditerranéen en accueillant des migrants d'origines et de statuts divers. Il faut considérer ces flux dans la longue durée. Ainsi, la Ville s'est beaucoup développée à partir de la fin du III° siècle et durant

> « La ration de blé distribuée aux pauvres seulement à Rome y attire à restreindre et à stabiliser le nombre d'ayants droit des frumentasupprimer cet appel d'air par le biais d'un numerus clausus destiné démographiques de la Ville. C'est pourquoi César eut le projet de les paresseux, les miséreux et les malfrats de l'Italie³⁵.» Clodius, Appien put porter ce jugement, encore une fois méprisant : événements survenus une quinzaine d'années après les mesures de tiones. Narrant les lendemains des Ides de Mars 44 av. J.-C., soit des des mouvements de population déjà installés dans les structures plèbe. Cette mesure entraîna un afflux de migrants, qui renforça de Catilina, instaura la gratuité, au bénéfice de l'ensemble de la propos, les « largesses publiques » évoquées font écho aux distrison labeur ingrat³⁴ ». Au-delà de la dimension moralisatrice de ces largesses privées et publiques, avait préféré les loisirs de la ville à avait peine à vivre du travail de ses mains, attirée à Rome par des coup d'État de Catilina, en 63 av. J.-C., par goût du désordre et accusant la plèbe de s'être ralliée aveuglément à la tentative de butions de blé public dont Clodius, cinq ans après la conjuration bassesse morale. Selon Salluste, « la jeunesse, qui à la campagne des campagnes italiennes. Il le fit dans un contexte polémique, en au siècle suivant, puis à l'époque impériale. L'historien Salluste a décrit, au 1et siècle av. J.-C., l'attraction de la Ville sur les pauvres à cette époque). Or des mouvements intra-italiens ont perduré place), soit pour les attirer vers Rome (en plein essor économique de grands domaines esclavagistes y prenaient de plus en plus de pour pousser des paysans libres à quitter leur cité natale (alors que culier, des campagnes italiennes. Plusieurs facteurs ont joué, soit је п^e siècle av. J.-С., grâce à des apports venus d'Italie et, en parti-

Par la suite, même si les *frumentationes* ne motivaient plus les candidats au départ, il paraît certain que la péninsule italienne continua à drainer différents types de migrations vers Rome. Les régions proches devaient fournir une partie significative de la main-d'œuvre saisonnière, dont on suspecte fortement l'existence dans plusieurs secteurs économiques. Par ailleurs, quelques épitaphes de marchands, qui travaillèrent à Rome avant de mourir dans une autre ville, signalent des mobilités entre la capitale et

son environnement italien. Même si les preuves manquent, il est possible que certains de ces défunts soient retournés chez eux après avoir vécu un temps dans la mégapole. Le rayonnement culturel de Rome attirait aussi. Originaire de Cortone, en Étrurie, le philosophe stoïcien Caius Tutilius Hostilianus s'installa dans la capitale pour y faire carrière. Il connut quelques déboires, puisque ses idées sur le pouvoir lui valurent l'exil, sur l'ordre de l'empereur Vespasien (69-79). Mais il revint plus tard dans la Ville : ses enfants saluèrent en lui le meilleur des pères, sur une épitaphe installée dans une nécropole de la uia Labicana³⁶.

Des hommes libres originaires des provinces de l'Empire choisirent aussi de s'installer à Rome. Cette catégorie de migrants est visible dès la fin de la République. Dans son discours judiciaire contre Verrès, dénonçant les exactions commises par ce sénateur quand il avait gouverné la Sicile, Cicéron fit allusion à la présence à Rome d'hommes d'affaires de cette province. Une dizaine d'anancien gouverneur accusé de corruption: Lucius Valerius Flaccus, lui reprochaient de leur avoir interdit d'envoyer de l'or au temple de Jérusalem et d'avoir détourné une partie de ces contributions lui reprochaient de leur avoir interdit d'envoyer de l'or au temple annuelles. Alors qu'il prononçait son discours devant le tribunal Aurélien, sur le Forum, Cicéron dénonça une volonté de faire pression sur la justice.

Vient ensuite la calomnie relative à l'or des Juifs. Voilà pourquoi cette cause est plaidée non loin des degrés d'Aurelius. C'est pour ce chef d'accusation que tu as voulu cet endroit, Laelius, et cette foule de gens que voilà; tu sais quelle force ils représentent, combien ils sont unis et quel rôle ils jouent dans nos réunions [contiones]. Dans ces conditions je parlerai à voix basse pour que seuls les juges entendent, et contre tous les meilleurs citoyens. Je ne veux donc pas les aider et faciliter leurs manœuvres³⁷.

C'est ainsi que la communauté juive de Rome apparaît pour la première fois dans l'histoire et, par ces propos d'avocat, émergent

La diversité des conditions plébéiennes

aussi des accusations promises à devenir des poncifs de l'antijudaïsme. On ignore le nombre de Juifs dans la Rome de 59 av. J.-C. Il est vraisemblable qu'un premier noyau de migrants, relativement ancien et réduit, venait d'être complété par des prisonniers de guerre faits par Pompée en Judée, en 63 av. J.-C. Une partie de ces captifs auraient été rachetés et affranchis par leurs coreligionnaires, dès les années suivantes.

sible à mesurer de migrants temporaires dut séjourner dans la capicomme provinciaux³⁸. Mais l'épigraphie donne une image déforl'acquisition d'une pierre tombale. second plan. Par ailleurs, un nombre à la fois important et imposmée à la baisse de la réalité. Des provinciaux ne ressentaient pas d'origine lointaine et les aristocrates) sont explicitement décrits conservées, très peu (de l'ordre de 500, sans compter les militaires ginaires de territoires non soumis aux Romains sont extrêmement tale, quelques mois ou quelques années, sans y mourir et y faire population locale avait relégué cette facette de leur identité au le besoin de se présenter comme tels, quand leur intégration à la femmes libres mentionnés sur les inscriptions d'époque impériale rares dans la documentation conservée. Parmi les hommes et les - davantage qu'une réduction du monde, puisque les étrangers oride notre ère. Elle devint alors comme une réduction de l'Empire comme une ville cosmopolite durant les deux premiers siècles sur place à l'époque républicaine, Rome s'affirma véritablement Même si des migrants venus de terres lointaines habitaient déjà

Sous le Principat, aux yeux des contemporains, Rome se distinguait par un cosmopolitisme sans pareil, dans le reste du monde et dans l'histoire. Tel est ce que suggère Sénèque dans un texte rédigé en 42 ou 43. Exilé en Corse, après avoir été accusé d'adultère avec une sœur de l'empereur Caligula, il chercha à consoler sa mère de son éloignement. Méditant sur la dureté d'une vie loin de sa patrie, il souligne que beaucoup d'habitants de la capitale connaissaient ce sort.

 Vivre loin de sa patrie est intolérable - Voyons! Regarde un peu toute cette population que les toits de notre immense capitale suffisent

et la plus belle du monde, mais qui cependant n'est pas la leur³⁹. patrie d'origine, pour une ville qui sans contredit est la plus grande d'eux d'où il est : tu verras qu'en majeure partie ils ont déserté leur successivement tous ses habitants devant toi, et demande à chacun où l'on cote à si haut prix et les vertus et les vices. Fais comparaître pas une race humaine qu'on ne trouve représentée dans cette ville, d'aucuns y vendent leur beauté, et d'autres leur éloquence. Il n'est autre par l'espoir de déployer ses talents sur un plus vaste théâtre; d'autres par l'attrait des spectacles ; tel y est entraîné par l'amitié, tel soit facile et abondante, d'autres par l'amour des études libérales, des plaisirs, qui leur fait rechercher une résidence où la débauche d'autres par une mission dont on les a chargés, d'autres par le goût par l'ambition, d'autres par les obligations d'une fonction publique, coins du monde, ils sont venus confluer ici. Les uns y ont été conduits expatriés ? De leurs municipes, de leurs colonies, en un mot de tous les à peine à abriter : la grande majorité de ces gens ne sont-ils pas des

Homme de la cour impériale, le philosophe évoque en priorité des raisons de s'expatrier qui concernaient l'élite, avant d'élargir son propos à l'ensemble des habitants. De même, il évoque d'abord des expatriés venus des municipes et des colonies, c'est-à-dire de communautés de citoyens romains, dont la plupart – en tout cas pour les municipes – se trouvaient alors en Italie. Puis il étend son propos à toutes les origines possibles. Sénèque exagère certainement en proclamant que la grande majorité des habitants avait quitté sa cité natale, mais son propos donne une idée de l'ampleur ressentie du phénomène. En fin de compte, seul un point d'accord minimal peut être trouvé. Force est de constater que Rome tout entière ne se réduisait pas à une ville de déracinés, d'une part, mais que la présence massive de migrants était un facteur puissant de son organisation sociale, d'autre part.

Différents niveaux d'enracinement

Le degré d'enracinement des habitants de Rome était très variable. Des paramètres juridiques entraient en jeu, pour distinguer les citoyens romains non seulement des pérégrins, mais aussi entre eux. Ces citoyens avaient Rome pour « commune patrie », quelle que soit la ville où ils résidaient. Pour leur part, les pérégrins étaient des hommes et des femmes libres, dépourvus de la citoyenneté romaine, et donc définis comme des étrangers. Certains pouvaient s'installer dans la capitale durablement, y faire vivre leur famille et se mêler à la population dans leurs différentes activités sociales. Néanmoins, ils demeuraient étrangers au populus Romanus et donc à la plèbe. Le sculpteur Zénon, originaire de la cité carienne d'Aphrodisias (à l'ouest de l'Asie Mineure), était un pérégrin probablement bien plus intégré que maints résidents de passage. Il est connu par une épitaphe gravée en grec dans le cours du 11° siècle, que l'on peut traduire ainsi.

Aux dieux souterrains. Moi, Zénon, ai pour patrie la très sainte Aphrodisias. Ayant visité de nombreuses cités grâce à mon métier, j'ai fait cette tombe pour le jeune Zénon, mon enfant à peine décédé. J'ai réalisé moi-même cette stèle et ces portraits, accomplissant un remarquable ouvrage de mes propres mains. Ici, j'ai fait un monument funéraire pour mon épouse bien-aimée Klutinè et tous mes amis. J'ai vécu soixante-dix ans. Nous reposons maintenant ici, en silence, nos âmes évanouies, mon enfant, mon épouse et moi, célèbre pour mon travail⁴⁰.

Le pouvoir n'a jamais cherché à limiter ou à réguler l'immigration à Rome au point de soumettre l'installation des pérégrins à une autorisation. Dans son traité philosophique *Sur les devoirs*, Cicéron va jusqu'à affirmer « qu'interdire le séjour d'une ville à des étrangers est proprement inhumain⁴¹ ». Toutefois, des mesures – il est vrai conjoncturelles et ponctuelles – purent rappeler aux pérégrins qu'ils ne seraient jamais vraiment chez eux dans la capitale. Ainsi, lors de la crise de subsistances de l'année 6, Auguste voulut faire

à l'exception des médecins et des professeurs. porairement de la ville les esclaves à vendre et tous les pérégrins, baisser la pression sur les ressources alimentaires en éloignant tem-

et une grande patrie : Rome. Tout citoyen avait une origine (origo), son lieu de naissance, ni avec son lieu de résidence⁴². transmise de père en fils, qui ne se confondait pas forcément avec une petite patrie, qui correspondait à leur communauté d'origine, citoyenneté romaine comporta deux degrés. Les citoyens avaient partir du recensement de 70 av. J.-C. Dès lors, l'organisation de la lois adoptées en 90 et 89 av. J.-C. et, dans les faits, appliquées à stable en intégrant tous les Italiens libres à leur cité. Ceux qui ne l'étaient pas encore devinrent donc citoyens romains, en vertu de vaincus, mais les Romains comprirent que leur pouvoir serait plus moment de sa généralisation à tous les hommes libres d'Italie, s'enorgueillir de leur statut personnel, mais le lien juridique qui Des alliés italiens de Rome se soulevèrent en 91 av. J.-C. Ils furent les unissait à la Ville variait. La citoyenneté romaine évolua au Face aux esclaves et aux pérégrins, tous les citoyens pouvaient

natif de Rome d'un oculiste originaire de Thèbes et d'une ancienne esclave phrygienne. conserver la mémoire d'affranchis, elle sert à distinguer un défunt uerna *4 . Sur une épitaphe collective gravée en 47 av. J.-C. pour apparaît sur des épitaphes qui recourent à l'expression « natione romaine, ou à défaut la naissance à Rome, de quelques défunts mihi patria est » (« Rome est ma patrie »). De même, l'origine Claudius Tiberinus tenait aux lecteurs de son épitaphe : « Roma faut comprendre ainsi les propos posthumes que l'acteur Tiberius que certains habitants mettaient en avant, parfois avec fierté. Il cœur de la plèbe. Avoir la Ville pour origo était un trait identitaire statutaire, ces ciues Romani domo Roma formaient un noyau au les citoyens romains de Rome, en quelque sorte. D'un point de vue Cette structure avait pour effet d'isoler une catégorie spécifique

intérêts et de toutes ses affaires⁴⁴ », déclara Cicéron lors d'un procès principal. C'était la cité où l'on avait transporté « le siège de tous ses domicilium désignait, en effet, un lieu de résidence permanent et Le droit romain distinguait strictement l'origine du domicile. Le

La diversité des conditions plébéiennes

pas, ou plus, de rentrer en Bétique. à Rome était néanmoins profond. Il y vivait avec femme et enfants continua à entretenir des liens professionnels avec sa province domicile légal. Quand une hésitation était possible, parce qu'un augustéenne : en droit, un justiciable ne pouvait avoir qu'un seul Après en avoir débattu, la science juridique trancha à l'époque et y acheta, de son vivant, une sépulture familiale : il ne projetait l'association de métier des négociants de Malaga. Son enracinement des salaisons de poisson, que la région des Colonnes d'Hercule d'origine : la Bétique (l'actuelle Andalousie)⁴⁵. Il importait à Rome Par exemple, dans le cours du 11e siècle, Publius Clodius Athenio intégrés à la capitale, car ils y ont laissé plus de traces épigraphiques. véritablement élu domicile. Ils tendent à éclipser les migrants moins Rome n'y avaient pas leur origine, n'y étaient pas nés, mais y avaient qu'il n'en avait pas. Dans les faits, beaucoup de citoyens présents à individu était sans cesse en déplacement, il fallait partir du principe (notre détroit de Gibraltar) produisait en masse. À ce titre, il présida

La diversité culturelle et la manière dont elle était vécue

une culture commune. Comme les empereurs Hadrien et Septime avec eux, non seulement le statut de citoyens romains, mais aussi Sévère, les migrants « ordinaires » issus d'Espagne ou d'Afrique population, et parce que beaucoup de provinciaux partageaient en exagérer l'importance, en raison du nombre de natifs dans la ne signifient pas que leurs commanditaires ne s'exprimaient pas du Nord parlaient sans doute le latin avec un accent provincial. Rome faisait place à une certaine diversité culturelle. Il ne faut pas en latin, dans une partie de leur vie quotidienne. rares, en comparaison de la masse de documents conservés. Et elles idiomes (surtout en grec et dans quelques langues orientales) sont Babel pour autant. D'autant que les inscriptions gravées en d'autres Ces sonorités remarquables ne faisaient pas de Rome une tour de Du fait de la présence de migrants venus de contrées lointaines, exotiques, mais qui possédaient une demeure sur les bords du Tibre. Malachbel, Iarhibôl, Aglibôl, Arsû... autant de personnalités divines accompagné de multiples parèdres (dieux ou déesses secondaires): que le dieu cosmique Bel était la principale divinité honorée. Il était sier – constitué de textes en latin, en grec et en palmyrénien – révèle de réfection d'un portique consacré au Soleil⁴⁸. L'ensemble du dos-Le document le plus ancien date de 102 et commémore des travaux de la cité syrienne de Palmyre, à la limite méridionale du Trastevere⁴⁷ d'inscriptions révèle l'existence d'un sanctuaire dédié aux divinités s'insérèrent dans le paysage religieux de Rome. Ainsi, une vingtaine nales, les communautés d'immigrés aménagèrent des sanctuaires qui la Slovénie actuelles. Soudées par le culte de leurs divinités natioprovince celtique couvrait une partie de l'Autriche occidentale et de de celle des provinciaux du Norique⁴⁶. Le territoire de cette petite dis que Lucius Iulius Bassus était le responsable (le stationarius) ticulier autour des divinités de leur patrie. Par exemple, la statio des Phéniciens de Tyr est mentionnée sur une inscription de 179, tanleurs affaires et pour entretenir des relations de convivialité, en parcertains se situaient près du Forum. Ils pouvaient s'en servir pour gine lointaine avaient accès à des locaux communautaires, dont dans l'espace public. Au nº siècle, les marchands d'une même ori habitants allogènes pouvaient former des communautés visibles Cependant, la population de Rome était si nombreuse que des

Cette présence de communautés provinciales fut-elle un facteur de tensions dans la Rome impériale? La troisième des Satires de Juvénal est systématiquement convoquée à ce sujet. La verve mordante du poète donne une indéniable valeur littéraire à ce récit. Umbricius, un Romain aux tempes grisonnantes, s'apprête à déménager, car le coût de la vie dans la Ville est désormais au-dessus de ses moyens. Lui qui a passé son enfance sous le ciel de l'Aventin se sent humilié, au point de se lancer dans une violente diatribe. Il en veut beaucoup aux Grecs ou, plus exactement, à ces orientaux hellénophones, habiles à capter les faveurs des riches.

Quelle race est la mieux vue de nos richards et m'inspire le plus d'éloignement, je me hâte de vous le dire, sans aucun respect humain. Je

ne puis, ô Quirites [i.e. citoyens], supporter une Rome grecque. Et encore! Qu'est-ce que représente l'élément proprement achéen, dans cette lie? Il y a beau temps que le fleuve de Syrie, l'Oronte, se dégorge dans le Tibre, charriant la langue, les mœurs de cette contrée, la harpe aux cordes obliques, les joueurs de flûte, les tambourins exotiques, les filles dont la consigne est de guetter le client près du Cirque⁴⁹.

signale Suétone. Sous le principat d'Auguste, vraisemblablement remarquable des Juifs. Lors des funérailles de César, leur commudeuil de la plèbe. « Les peuples étrangers prirent le deuil séparéauraient pu subir de manière régulière manquent, à l'exception tiques - à l'efficacité très relative - révèlent l'hostilité subie par les mensuelle un jour de Sabbat. Cependant, plusieurs mesures poliavaient obtenu de l'empereur de n'avoir pas à récupérer leur ration des Juifs étaient citoyens romains et bénéficiaient du blé public. Ils avant la réforme des frumentationes instaurant un numerus clausus, nauté apparaît aussi bien intégrée que les autres, en partageant le toute assez isolés. Les traces de rejet que certaines communautés populaire comme les responsables du sinistre étaient presque tous il est probable que les chrétiens que Néron désigna à la vindicte une autre expulsion. Enfin, au lendemain du grand incendie de 64, faut-il comprendre⁵¹. Elles aboutirent quelques années plus tard à Suétone après coup : en raison de l'émergence du christianisme, alors la communauté, à l'initiative d'un certain Chrestos, écrit en 41. Elles paraissent liées aux troubles internes qui secouaient Des tensions sont aussi perceptibles au début du règne de Claude, l'armée, pour qu'ils aillent combattre des brigands en Sardaigne. bannissement, 4 000 affranchis auraient été enrôlés de force dans celle des dévots des divinités égyptiennes) et, dans cet objectif de Juifs de Rome. En 19, l'empereur Tibère ordonna leur expulsion (et jusqu'à se réunir plusieurs nuits de suite autour de son bûcher^{so}», ment, chacun à sa manière, tout spécialement les Juifs, qui allèrent largement, les outrances des poètes satiriques apparaissent somme Juvénal à travers son personnage. Toutefois, ce texte fameux et, plus des judéo-chrétiens (des Juifs qui croyaient en la divinité de Jésus). Des Romains ont probablement partagé la xénophobie qu'exprime

Un monde social contrasté

Parce que des centaines de milliers de plébéiens vivaient à Rome, ces hommes et ces femmes présentaient, au total, des profils d'une très grande variété. Ils différaient les uns des autres tant par leurs niveaux de vie que par leurs statuts juridiques et sociaux. Le ciment de leur unité résidait surtout dans des clivages qui les séparaient d'autres groupes : les ordres aristocratiques, les esclaves et les étrangers. Pour autant, la plèbe n'était pas que diverse. Elle avait un noyau dur - en particulier, les citoyens romains de Rome, admis dans la plèbe frumentaire - autour duquel gravitaient d'autres composantes, plus ou moins périphériques. De même, le rapport au travail variait au sein de la plèbe, au point de dessiner un large éventail de conditions, mais le fait de devoir vivre d'un travail quotidien était un ferment d'unité.

CHAPITRE 8

Le travail plébéien dans la Ville

LES TRAVAILLEURS LES PLUS HUMBLES ET LA RUE

Louer ses bras

des échelons les plus bas se trouvaient des individus qui louaient aux dieux. Or son biographe signale qu'avant ces prises de parole d'annoncer publiquement que des supplications seraient adressées augure était aperçu au-dessus du Capitole, le prince prenait soin avènement, comme tout empereur. Lorsqu'un oiseau de mauvais zèle la charge sacerdotale de grand pontife qu'il avait reçue à son Forum notamment. Aux dires de Suétone, Claude assumait avec Des scènes comparables se jouaient dans la Rome antique, sur le sur les places de village d'être embauchés sur un grand domaine. du xixe siècle : ces manouvriers qui, chaque matin, attendaient de la onzième heure dans l'Évangile ou aux braccianti de l'Italie ment, de l'ère préindustrielle. On pense à la Parabole des Ouvriers dans de nombreuses sociétés du monde romain et, plus généraleleur force de travail à la journée. Ces journaliers pauvres existaient Sénèque dans son traité Des bienfaits : l'usage voulait, écrit le philoblable que ces operarii entraient dans une catégorie identifiée par semblablement représentées par quelques prétoriens) écartaient qui se déroulaient sur la tribune aux harangues, les autorités (vraisophe, que l'on donne un peu plus que prévu au travailleur qui avait du Forum « la foule des esclaves et des ouvriers¹ ». Il est vraisem-Le travail était le creuset d'une hiérarchie sociale complexe. À l'un

Les sociabilités plébéiennes

la subordination des clients à l'égard de leur patron et le respect dû par les membres des associations à leurs magistrats structuraient la vie sociale. Les manifestations de la sociabilité plébéienne prenaient souvent la forme de rituels, ce qui n'étonne guère de la part de Romains qui proclamaient être le peuple de la piété. Mais cette grande visibilité du religieux résulte aussi d'un effet de sources. Outre le riche témoignage que constituent les *Fastes* d'Ovide, les pratiques commémoratives recourant à la gravure de dédicaces ont produit une documentation abondante.

Faut-il déduire de l'étude des relations entre plébéiens, tous impliqués dans des groupes et des espaces restreints, l'inexistence d'une sociabilité à l'échelle de toute la mégapole romaine? Il est vrai qu'il faut se garder de considérer la plèbe comme une foule homogène, capable de se mettre en action comme un seul homme. Nos sources, promptes à évoquer « le peuple » ou « Rome tout entière », sont trompeuses, car, dans les faits, ce tout était toujours représenté par certaines de ses parties. Il n'empêche qu'en certaines occasions, des milliers, voire des dizaines de milliers de plébéiens se trouvaient réunis pour partager des temps forts de leur vie sociale. Les liens qui s'affirmaient alors étaient plus distendus que ceux tissés dans les micro-communautés des rues de Rome, mais ils existaient et entretenaient un fort sentiment d'appartenance à la Ville et à la cité.

Conclusion

le plus souvent sommaire. de rapport de la ville, en occupant des appartements au confort dizaines de membres. Ces plébéiens peuplaient les immeubles réunions cultuelles et conviviales) une association de quelques en formant un cercle de badauds ou encore faire vivre (par des la majeure partie de leur existence au travail. En marge de ce n'avaient pas le loisir de se consacrer à plein temps au service de labeur, ils aimaient s'attabler à la taverne, discuter dans la rue Car ils ne vivaient pas de leurs rentes. Au contraire, ils passaient la cité, ni aux activités caractéristiques du raffinement culturel. pour que leurs serviteurs leur servent à manger et à boire. Ils et encore moins le reste de l'année. Ils ne vivaient pas dans de ne portaient pas nécessairement la toge, durant les jours de fête luxueuses maisons, ne s'allongeaient pas sur leur lit de banquet l'image d'autres Romains que nous avons tenté d'esquisser. Ils comparées aux ressources à disposition de la masse civique. C'est extraordinaires, et d'une histoire romaine centrée sur l'aristocratie, à la richesse et à la puissance extraordinaires elles aussi distance d'une histoire des grands hommes, aux destins réputés trice. Il n'empêche que l'étude de la plèbe suppose de se mettre à Cette formulation est assez insatisfaisante, car trop vague et réduc-Romains que d'aucuns ont été tentés de qualifier d'« ordinaires » conservées, cet ouvrage s'est attaché à exposer la vie sociale de Dans les limites imposées par son format et par les sources

À travers eux, l'ambition affichée au seuil de cet ouvrage était de contribuer à une histoire « par le bas », c'est-à-dire à une histoire des catégories sociales inférieures, nourrie par l'examen des

tenaient, à ce titre, le rôle de dominants. pas particulièrement aisés) étaient des propriétaires d'esclaves et impliqués dans tous les secteurs de la vie économique et sociale. entre un quart et un tiers de la population totale ; ils se trouvaient romaine était esclavagiste. Les esclaves constituaient peut-être effet, libres et jouissaient de la citoyenneté romaine. Or la société légié. Les femmes et les hommes qui la composaient étaient, en d'un autre, elle formait un groupe social à la fois dominé et privicôté, la plèbe subissait donc diverses formes de domination, mais, corps social et usaient de multiples moyens pour le faire. D'un De ce fait, beaucoup de plébéiens (y compris ceux qui n'étaient outre, elles entendaient exercer un contrôle sur l'ensemble du ou les tenuiores (les petites gens), non sans condescendance. Er sentaient les plébéiens comme les humiliores (les plus humbles) mais plutôt de tirer un bilan nuancé. Les élites romaines se repréexpériences individuelles. L'heure n'est pas venue de nous renier,

des théâtres ou en flânant sous les portiques, la plèbe estimait d'argent, en se lavant aux thermes, en s'asseyant sur les gradins Romains censés régir le monde. lerions des injustices sociales qu'une atteinte à leur dignité de loyers ou du crédit, ils dénonçaient autant ce que nous appeldes plébéiens manifestaient contre la cherté des céréales, des recevoir son dû, en tant qu'incarnation du peuple-roi. Et quand publiques, par exemple. En bénéficiant de distributions de blé ou l'eau potable ou encore d'offre de spectacles et de réjouissances plèbe, en matière d'approvisionnement alimentaire, d'accès à pale raison, avec la peur de l'instabilité politique, pour laquelle la grandeur indépassable) du peuple romain. Telle est la princiailleurs. Dans leur esprit, et dans celui du pouvoir, ils formaient les autorités civiques se sont souciées de la qualité de vie de la jusque dans leur vie la plus quotidienne, la majesté (c'est-à-dire Ville était la vitrine de l'Empire, ses habitants devaient incarner, de la communauté de tous les citoyens, où qu'ils vivent). Si la une partie absolument essentielle du peuple romain (c'est-à-dire béiens de Rome bénéficiaient d'avantages qui n'existaient pas En tant que citoyens habitant la capitale de l'Empire, les plé-

Dominée et dominante à la fois, la plèbe était surtout traversée par de profondes inégalités. Le projet de dresser le portrait du
« Romain ordinaire » est une chimère, parce que la plèbe constituait l'écrasante majorité de la population civique de Rome et que
cette masse était extrêmement diverse. Or cette diversité laissait
d'autant plus de place à l'inégalité que les plus fortunés reproduisaient, dans la plèbe, les rapports de domination et les pratiques
de distinction dont usait l'aristocratie dans la société tout entière.
De fait, si la plèbe peut inspirer une histoire « par le bas », ce serait
un contresens majeur que de la confondre avec une histoire des
bas-fonds. Au contraire, il faut déplorer que les sources disponibles
éclairent les fractions supérieures de la plèbe avec beaucoup plus
de netteté que les pauvres.

des magistrats de quartier étaient choisis, furent un échelon intercriptions centrées sur une rue principale et une chapelle des Lares sociaux plus larges. En d'autres termes, les 265 uici, ces circonsbuèrent beaucoup à l'intégration des habitants à des ensembles immeubles, les fontaines, les commerces de première nécessité, un petits lieux de vie fréquentés au quotidien (la cour intérieure des sous-groupes sociaux vivaient au contact des uns et des autres. De somme de nombreuses communautés de voisinage. Leur composimédiaire essentiel. Pour le reste, la plèbe tendait à prendre une Augustes, peuplées de quelques milliers d'âmes parmi lesquelles petit sanctuaire) servaient de cadre à leurs interactions. Celles-ci tion sociale était bigarrée, car les membres des différents groupes et les appariteurs des magistrats, etc.), mais aussi et surtout comme la nécessiteux, les riches, les boutiquiers, les affranchis, les ingénus, une addition de catégories sociales inégalement considérées (les satisfaisante. La plèbe gagne à être vue non seulement comme rend pas compte des expériences vécues de manière tout à fait Lares, en particulier après leur réorganisation par Auguste, contril'interconnaissance. Les sanctuaires de carrefour et le culte des donnaient forme à des micro-sociétés, de face à face, fondées sur les nouveaux venus, les ayants droit des distributions frumentaires, un millefeuille social, empilant des couches bien délimitées, ne Malgré tout, le seul fait de penser la plèbe de Rome comme

La plèbe

pleine conscience d'elle-même lors de moments que l'on peut qualifier de civiques, à plusieurs titres. À l'image de certains grands rituels de la religion publique qui réunissaient la foule des citoyens, une partie de ces événements étaient organisés par les autorités. Mais il arrivait aussi que la plèbe se mobilise d'elle-même pour défendre sa place dans la cité et la haute idée qu'elle s'en faisait.

Notes

Avant-propo

- L. Friedländer, Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms in der Zeit von August bis zum Ausgang der Antonine, 3 vol., Leipzig, 1862-1871.
- 2. Ch. Daremberg, Edm. Saglio, Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, Paris, 1877-1919. J. Carcopino, La Vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire, Paris, 1939.
- Th. Mommsen, Das römische Staatsrecht, Leipzig, 1876-1887.
- 4. Cl. Nicolet, Le Métier de citoyen dans la Rome républicaine, Paris, 1976.
- 5. Pour l'époque républicaine, voir par exemple : A. Lintott, Violence in Ancient Rome, Oxford, 1968 et F. Millar, The Crowd in Rome in the Late Republic, Ann Arbor, 1998. Pour l'époque impériale, voir l'ouvrage classique de Z. Yavetz, Plebs and Princeps, Oxford, 1969 (traduit en français sous le titre La Plèbe et le Prince, Paris, 1984).
- E. P. Thompson, The Formation of the English Working Class, Londres, 1963.
- 7. H. Zinn, A People's History of the United States, Londres, 1980 (traduit en français sous le titre Une histoire populaire des États-Unis d'Amérique, Marseille, 2002).
- t. G. Noiriel, Une histoire populaire de la France, de la guerre de Cent Ans à nos jours, Marseille, 2018.
- 9. Pour entrer dans l'œuvre de ce grand savant, on pourra consulter sa thèse d'État, ainsi qu'un recueil d'articles parus jusque dans les années 1990. J. Andreau, La Vie financière dans le monde romain. Les métiers de manieurs d'argent (Iv siècle av. J.-C. Il siècle apr. J.-C.), Rome, 1987; J. Andreau, Patrimoines, échanges et prêt d'argent: l'économie romaine, Rome, 1997.
- 10. C. Virlouvet, Famines et émeutes à Rome, des origines de la République à la mort de Néron, Rome, 1985; C. Virlouvet, Tessera frumentaria. Les procédures de distribution du blé public à Rome de la fin de la République au Haut-Empire, Rome, 1995; C. Virlouvet, La Plèbe frumentaire dans les témoignages épigraphiques. Essai d'histoire sociale et administrative du peuple de Rome antique, Rome, 2009.
- Je fais ici référence aux livres de Nicolas Monteix, Alexandre Vincent, Marie-Adeline Le Guennec, et aux miens. Leurs titres seront mentionnés dans les chapitres de cet ouvrage.
- 12. Je pense ici à de nombreux collègues dont il serait fastidieux de citer ici tous les livres : par exemple, W. Broekaert (sur les négociants et armateurs), Steven Ellis (sur les boutiques et les commerces alimentaires), Miko Flohr (sur les foulons), Christel Freu (sur les pauvres), Cameron Hawkins (sur les artisans), Claire Holleran (sur le commerce de détail), Jinyu Liu (sur les artisans du textile), Françoise Van Haeperen (sur la vie religieuse à Ostie, notamment). Que ceux dont j'omets le nom me pardonnent. Au-delà de cette génération



Citoyens de Rome

par Michel Molin

Mégalopole d'un million d'habitants, la capitale de l'Empire abritait une « plèbe » diversifiée dont le rôle politique était important. Ses émotions avaient pour lieux les fêtes de quartier, les théâtres et le Grand Cirque.

À propos de : Nicolas Tran, La plèbe. Une histoire populaire de Rome (du I^{er} siècle av. J.-C. à la fin du II^e siècle apr. J.-C.), Paris, Passés composés/Humensis, 2023, 284 p., 22€.

Dans l'avant-propos, Nicolas Tran indique que son livre s'inscrit en contrepoint d'une conception de l'histoire encore vivace tout récemment et réduite aux personnages célèbres. Au contraire, il déclare vouloir donner le premier rôle, non plus aux classes dirigeantes, mais aux habitants « ordinaires » de la capitale impériale à l'époque où elle est le mieux documentée par les différents types de sources, du début du I^{er} siècle av. J.-C. à la fin du II^e siècle apr. J.-C.

L'auteur se propose de présenter, « au-delà d'un cercle académique restreint », la synthèse de recherches effectuées ces dernières décennies sur la plèbe par différents spécialistes, notamment J. Andreau, C. Virlouvet, C. Courrier et lui-même.

« Tête du monde » et « cité universelle »

La première des quatre parties, qui totalisent douze chapitres, « La ville de la plèbe », vise à présenter le cadre non seulement historique, mais aussi topographique et démographique que constituait la capitale de l'Empire, l'une des mégalopoles les plus peuplées de l'ère préindustrielle. À côté des monuments érigés par les dirigeants, elle était l'espace où s'enracinaient les conditions matérielles d'existence et les différentes activités de ces habitants qui formaient la plèbe, par opposition à l'aristocratie (laquelle rassemblait les chevaliers et les sénateurs romains).

Rome est née sur la rive gauche du Tibre, sur un site de plus de sept collines d'une soixantaine de mètres d'altitude, disposées en arc de cercle autour du Palatin. Sous domination étrusque aux VIIe et VIe siècles av. J.-C., ses 426 hectares furent entourés par une muraille attribuée au roi Servius Tullius, renforcée au IVe siècle, si bien que son tracé de 11 km a perduré comme limite juridique – même si, dès le début du Ier siècle av. J.-C., les zones habitées s'étendaient largement au-delà du rempart. Les institutions de la « libre République » instaurée en 509 consacraient la domination des plus riches.

Est souligné le rapport homothétique entre la conquête progressive du bassin méditerranéen et l'accroissement de la population de l'*Vrbs*, qui déboucha sur un siècle de guerres civiles. Il ne prit fin qu'avec la mise en place du principat par Auguste, qui se considérait à la fois comme le premier et l'égal de tous les citoyens.

Rome est alors en même temps le *caput mundi*, la « tête du monde » en latin, et la *cosmopolis*, la « cité universelle » en grec, atteignant peut-être le million d'habitants, dont plus de 250 000 citoyens adultes avant l'épidémie connue sous le nom de « peste antonine », sous le règne de Marc Aurèle (161-180).

La conscience des plébéiens

Nicolas Tran souligne le contraste de densité de population et de conditions de vie, entre la ville monumentale et aristocratique (centre et grands jardins) et les quartiers populaires de plus en plus étendus en périphérie, « même si les différents espaces sociaux étaient proches, voire s'enchevêtraient » (p. 41).

Si nombre de logements collectifs construits en *opus craticium* étaient très vulnérables au feu et si les nuisances abondaient (saleté, bruits, odeurs), une certaine mixité sociale pouvait régner dans les immeubles. Il convient de remettre en cause la vision misérabiliste d'une ville mortifère décrite par les sources littéraires.

Le concept de « plèbe » est parent avec le mot grec *plèthos*, le « plus grand nombre », la « multitude », à la fois statut juridique de tous les citoyens n'appartenant pas au patriciat (aristocratie héréditaire réputée descendre des premiers sénateurs) et groupe social hétérogène de plusieurs points de vue.

Au cours d'un siècle et demi de tensions, les plébéiens obtinrent la création de leurs propres magistrats annuels, les dix tribuns de la plèbe, incarnant la protection dont pouvait disposer tout citoyen, et les plus fortunés d'entre eux la fin du monopole patricien des magistratures, intégrant ainsi la noblesse sénatoriale de gouvernement. Dès lors, la plèbe était elle-même traversée par des hiérarchies sociales ; son unité et la conscience que les plébéiens en avaient étaient donc relatives et mouvantes (p. 63).

Besoins et émotions populaires

La deuxième partie, « Des citoyens face au pouvoir », souligne le lien intrinsèque entre la plèbe et la ville de Rome. À la différence de ceux qui n'y résidaient pas, les plébéiens vivant dans la capitale pouvaient bénéficier de distributions de blé et exercer leurs droits politiques en participant aux assemblées, les comices, qui votaient les lois et élisaient les magistrats.

Ce rôle a souvent été minimisé par les historiens, qui voient dans les habitants de la Rome antique une population d'assistés, dépolitisée sous la période républicaine comme sous le principat. Or la plèbe de Rome a été un véritable acteur politique s'exprimant au moyen d'« émotions populaires », actions collectives d'intensité variable, des applaudissements ou sifflets aux émeutes sanglantes, les édifices de spectacles (notamment le cirque) devenant à la période impériale le lieu privilégié de l'expression populaire.

Comment le pouvoir a-t-il géré ces émotions et répondu aux attentes et besoins de la plèbe ? Avec la création des cohortes urbaines et prétoriennes, Auguste puis

Tibère ont progressivement installé à Rome une force armée pour maintenir l'ordre dans l'*Vrbs* et réprimer les soulèvements.

La création des *frumentationes*, distributions à prix réduit puis gratuites de blé aux plébéiens les plus pauvres résidant à Rome, dont le nombre de bénéficiaires devait être fixé à 150 000 par Auguste, n'était pas une opération caritative. Sans dispenser cette *plebs frumentaria* de travailler, elle visait à mettre à l'abri du besoin les citoyens du peuple-roi, l'approvisionnement des habitants de Rome ayant toujours été une préoccupation des autorités. Sous le principat, la plèbe romaine pouvait aussi bénéficier de largesses occasionnelles lors des célébrations triomphales ou des avènements (congiaires) et de politiques édilitaires (construction de thermes).

En contrepartie, la plèbe de Rome manifestait son adhésion aux détenteurs du pouvoir par une participation plus encadrée que spontanée, lors du retour solennel dans l'*Vrbs* des magistrats ou des empereurs victorieux ou des funérailles aristocratiques puis impériales. Sous le principat, elle témoignait publiquement de son loyalisme par le culte rendu dans les quartiers aux divinités protectrices des empereurs ou par l'omniprésence des images impériales dans la sphère publique ou privée.

Diversité sociale

La troisième partie, « Un monde social contrasté », revient sur la diversité des conditions plébéiennes attestée par les textes.

L'auteur souligne les clivages par la richesse entre les miséreux, parfois contraints de se vendre eux-mêmes ou de vendre leurs enfants à des marchands d'esclaves, et l'aisance de la « plèbe moyenne » identifiée par Paul Veyne, mais aussi par la naissance libre entre les ingénus et les affranchis, sous le coup d'interdictions qui ne s'appliquaient toutefois pas à leurs descendants. Ces lignes de clivage ne se recouvrent pas exactement et n'empêchent pas, entre plébéiens ingénus et affranchis, la coexistence et les interactions qui pouvaient aller jusqu'au mariage.

Le poids des migrants, qui faisait de la population de Rome un reflet de l'*imperium romanum*, explique les différents niveaux d'enracinement et l'existence, au sein de la plèbe de l'*Vrbs*, autour du noyau dur natif de la *plebs frumentaria*, de diverses communautés, dont celle des Juifs.

Le travail plébéien dans la Ville est aussi très diversifié : manœuvres journaliers, salariés précaires embauchés dans un secteur ou un autre en fonction des besoins et des saisons, prostitués, vendeurs de rues, mais aussi propriétaires des *tabernae* spécialisées dans les différents commerces, mais qui n'étaient qu'une facette des échanges économiques. Enfin, au sommet de la plèbe, on trouve les entrepreneurs et les gros négociants.

La mobilité sociale des plébéiens, ascendante ou descendante, pouvait s'accompagner d'une mobilité géographique consistant à quitter Rome.

Les fêtes et ses lieux

La dernière partie, « Les sociabilités plébéiennes », étudie les multiples relations qui constituaient la vie sociale des plébéiens : la famille, plus fréquemment de type nucléaire que dans l'aristocratie ou à la campagne, dont l'affection est exaltée dans les inscriptions funéraires, les clientèles des riches, au sein desquelles les relations avec le patron étaient toujours ambivalentes, mais qui permettaient d'intégrer une communauté, les amitiés entre plébéiens fondées sur des affinités ou des dévotions communes.

Les lieux de cette sociabilité sont variés : immeubles d'habitation, tavernes, locaux de réunion des associations professionnelles ou des collèges funéraires, mais aussi espaces publics de convergence populaire comme les édicules du culte des Lares Augustes dans chacun des 265 *uici* à l'occasion des *Compitalia* ou des fêtes instituées par Auguste, le Champ-de-Mars, propice à la promenade ou à tous les exercices physiques ou, plus occasionnellement les grands édifices de spectacle comme le plus ancien, le Grand Cirque, qui pouvait accueillir au moins 150 000 spectateurs, c'est-àdire un habitant sur sept de Rome, les théâtres ou le Colisée construit par les Flaviens.

Dans un dernier chapitre, Nicolas Tran évoque les fêtes populaires à Rome, en particulier, les fêtes plébéiennes inscrites dans le calendrier civique, au sanctuaire d'Anna Perenna, sur la *uia Flaminia* le 15 mars et à celui de Fors Fortuna, le 24 juin, en aval du Tibre, mais aussi les fêtes publiques où les plébéiens jouaient un rôle, comme les jeux des pêcheurs le 7 juin ou la fête des *tibicines* six jours plus tard. La plèbe illustrait aussi la présence de l'ensemble du corps civique dans toutes les grandes fêtes auxquelles l'empereur et les nobles se devaient également d'assister.

En conclusion, le concept de plèbe apparaît polysémique, recouvrant des réalités bien diverses. Dominée par le pouvoir, mais dominante car faisant partie du corps civique du peuple-roi, la plèbe de Rome regroupait des catégories sociales différenciées par la naissance, l'origine, la richesse et l'activité. Celles-ci formaient aussi des communautés de voisinage vivant au contact les unes des autres, dans des lieux de vie fréquentés au quotidien ou lors d'événements festifs ou religieux organisés par les autorités.

Ce livre nuancé et riche, qui intéressera tous les passionnés d'histoire, appartient à un courant historiographique nouveau qui a l'indéniable mérite d'aborder l'histoire du monde romain par l'étude des catégories sociales inférieures, à travers l'examen des expériences individuelles documentées par les sources.

Publié dans laviedesidees.fr, le 15 février 2024.